

Commune du Lieu



Budget

2025

Table des matières

Préavis.....	1 - 17
Budget Commune du Lieu	
Comptes de fonctionnement.....	19 - 32
Récapitulation par natures.....	33 - 35
Annexes	
Divers indicateurs.....	38
Inventaire des investissements.....	39
Planification des amortissements et Répartition des intérêts passifs.....	40 - 41
Budget Association scolaire (ASIVJ).....	43 - 56
Budget ValRégieEaux.....	57 - 65
Budget Service incendie (SDIS).....	67 - 70
Budgets Centre sportif.....	71 - 73



MUNICIPALITÉ

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 7 octobre 2024

Préavis municipal n° 14/2024 Budget 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons le budget de la Commune du Lieu pour l'année 2025.

Pour l'élaboration du budget 2025, la Municipalité doit appréhender deux nouveaux facteurs d'importance. En effet, ce budget est l'avant-dernier avant la fusion des communes. Il nous faut donc bien réfléchir aux entretiens nécessaires et planifier les investissements, avec pour objectif de garder un fonctionnement et des infrastructures assurant le bien-être de nos habitants et des perspectives de développements futurs. L'autre défi est l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise avec la juste appréciation de ses effets sur les finances communale.

Nous vous proposons donc un budget avec un léger bénéfice de CHF 2'410.00, bénéfice qui tient compte du montant de compensation transitoire de la nouvelle NPIV (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise). Sans ce montant de CHF 288'000.00 le résultat serait déficitaire de CHF 285'590.00. Les recettes prévues se montent à CHF 7'318'820.00 et les charges à CHF 7'316'410.00.

Administration générale, finances, écoles et santé Sylvie Aubert Brühlmann, Syndique

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) / facture cantonale

Le nouveau système de péréquation entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025 et repose sur plusieurs critères :

- Péréquation des ressources (solidarité principale) : il s'agit du revenu fiscal standardisé par habitant qui est comparé à un taux moyen cantonal.
- Péréquation des ressources (Prélèvements conjoncturels) : il est pris, dans le calcul, en compte : le 50 % des revenus des impôts successions et donations, gains immobiliers et droits de mutation ; 30 % de l'impôt frontaliers. Est déduit, de ce montant, un retour sur la moyenne cantonale par habitant.

- Péréquation des besoins structurels : il est tenu compte, pour ce point, des critères : surface productive de la commune ; déclivité du territoire ; nombre d'habitants et du nombre d'élèves en regard de de la distance entre le domicile et l'école.
- Compensation des charges particulières des villes : entrent dans le calcul le nombre d'habitants (couche de la population) et une compensation des déficits des lignes de trafic urbain.
- Compensation transitoire : une compensation est donnée aux communes ayant un écart entre « l'ancien » modèle péréquatif et le nouveau. Ce montant transitoire est de 100 % pour les deux premières années et ensuite dégressif soit : 75 % la troisième année, 50 % la quatrième et 25 % la cinquième.
- Participation à la cohésion sociale : un montant par habitant est facturé aux communes. Ce montant, par habitant, est identique dans chaque commune.
- Facture policière : la répartition est également en francs par habitant.

Une présentation plus détaillée sera faite au Conseil Communal lors d'une prochaine séance. Le décompte, prévisionnel 2025, pour la commune est :

- Péréquation des ressources (solidarité principale)	revenu	654'000.00
- Péréquation des ressources (prélèvements conjoncturels)	charge	181'000.00
- Péréquation des besoins structurels	revenu	327'500.00
- Compensation des charges particulières des villes	charge	524'000.00
- Compensation transitoire	revenu	288'000.00
- Participation à la cohésion sociale	charge	883'000.00
- Facture policière	charge	134'500.00

Le montant total péréquation et factures cantonales à charge de notre commune est de CHF 453'000.00.

Impôts

Revenu et fortune des personnes physiques, bénéfice et capital des personnes morales :

- Nous avons tenu compte du boucllement 2023 et également de la situation des taxations 2023 et acomptes 2024 connus à ce jour.

Source :

- Toujours difficile à estimer, cet impôt fluctue en fonction du nombre de personnes titulaires d'un permis L ou d'un permis B et des revenus des contribuables concernés.

Frontaliers :

- Nous avons tenu compte du taux de ristourne et du montant encaissé en 2024.

Foncier :

- Légère augmentation qui prend en compte les nouvelles estimations effectuées suite à des ventes d'immeubles.

Droit de mutation et gain immobilier :

- Historiquement, le montant budgété est le reflet d'une moyenne des dix dernières années.

Administration / Personnel

Pour l'exercice 2025, la Municipalité vous propose de maintenir le personnel tel qu'en 2024, ce malgré une augmentation potentielle de la charge de travail en raison de la concrétisation de la fusion des communes. Il s'agira cependant d'être vigilant et d'établir rapidement un programme de travail et d'en évaluer les ressources nécessaires pour le réaliser.

Nous avons tenu compte dans la masse salariale d'une augmentation : coût de la vie et indexation de 3%.

ADAEV

Nouvelle convention avec le Service de la Promotion Economique et de l'Innovation (SPEI)

Le financement de la région économique de la Vallée de Joux par le Canton est régi par une convention d'octroi d'aides à fonds perdu pour le fonctionnement des organismes régionaux qui l'engage sur 3-4 ans. La dernière convention avait pris fin fin 2023. La nouvelle mouture porte sur 2024 à 2027. Celle-ci a été rédigée par le Canton qui est le financeur avec un certain nombre d'exigences en retour, cependant les 10 régions économiques ont bénéficié d'échanges avec le Canton sur son contenu.

Par rapport aux anciennes conventions, des fiches missions ont été introduites pour en définir de manière concrète, claire et détaillée les missions données aux régions économiques, afin de s'assurer que la subvention correspond bien aux objectifs fixés et à la réalisation des tâches. Par rapport au financement, il est stipulé qu'une subvention de base avec coefficient multiplicateur par rapport aux nombres d'employés est définie pour les tâches de promotion économique et un coefficient est défini par rapport à l'impôt régional au franc moyen par habitant alloué par les Communes. La Vallée de Joux est à CHF 27.- par habitant sachant que chaque région économique a des tâches communes ou pas.

Le budget est défini par rapport aux missions et le Canton participe entre 40 et 50% en fonction de l'effort régional. Le montant maximal de la subvention annuelle est plafonné à CHF 300'000.-, et en règle générale, CHF 100'000.- par mission LADE.

Cela permet notamment d'engager une personne de plus à l'ADAEV et d'avoir une part de financement pour le projet Vallée de Joux 360° 2.0.

Personnel

Mme Véronique Vermot est partie à la retraite et est remplacée par Mme Nadia Aubert comme assistante de direction. Un chargé de mission, M. Michael Kupferschmid est venu compléter l'équipe à 80% dès le 1^{er} octobre 2024 permettant ainsi à l'ADAEV d'augmenter sa capacité de gestion de projet, notamment en qui concerne les projets en lien avec la mobilité.

Financement

Les cotisations nouvellement fixées en 2023 pour les années 2024 et suivantes sont maintenues pour 2025.

Centre sportif

Pour le budget 2025, la participation financière des communes se monte à CHF 2'400'000.-. Le Centre sportif s'engage à réaliser un budget équilibré.

Inventaire des investissements potentiels

En annexe, le tableau des investissements potentiels sur 2 ans soit de 2025 à 2026.

Jeunesse

Instruction publique

Comptes 510 et 520 **ASIVJ** (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux)

(voir préavis et budget de l'ASIVJ pour l'année 2025 en annexe)

L'association scolaire de la Vallée de Joux a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Les comptes scolaires ainsi que les commentaires du comité de direction figurent en deuxième partie de ce cahier à titre informatif, l'association scolaire ayant ses propres organes :

1. le conseil intercommunal est composé de conseillers communaux et de municipaux des trois communes et a sa propre commission de gestion.

Les délégués de notre conseil sont Mmes Claudia Martigner (scrutatrice suppléante), Sophie Matthey-Pierret, Sylvia Piccinin Loutan (cogesfin), Sophie Richard, MM. Mathieu Rochat, Julien Viquerat (cogestfin). Les délégués de la Municipalité au conseil intercommunal sont MM. Julien Gross (vice-président), Gabriel Berciu, municipal suppléant.

2. le comité de direction (CODIR) est composé des trois municipales des écoles Mmes Carole Voutaz, Raffaella Cantone Meylan (vice-présidente), Sylvie Aubert Brühlmann (présidente), et du directeur des écoles Stephan Naddeo (voix consultative). Mme Astrid Mignot (secrétaire générale) et M. Yves Chenux (boursier) appuient le comité de direction dans la direction opérationnelle de l'ASIVJ.
3. le secrétariat général, dirigé par Mme Astrid Mignot, gère toutes les activités de l'association avec le personnel correspondant.

L'établissement scolaire primaire et secondaire de la Vallée de Joux compte cette année 818 élèves répartis dans 44 classes.

Pour l'année 2024-2025, les élèves vaudois sont au nombre de 97'929, répartis dans 93 établissements scolaires, avec 10'536 enseignants selon les statistiques vaudoises, ils seront 113'000 en 2040, répartis dans toutes les régions du canton. À la rentrée d'août 2024, ils étaient 95'200.

Les principales activités :

Le secrétariat général a ainsi repris toute la gestion opérationnelle de l'Association et appuie le comité de direction dans ses travaux. La bourse est déléguée par mandat à la Commune du Lieu, en la personne de M. Yves Chenaux.

Pour 2025, les objectifs sont les suivants :

- la poursuite des projets en cours avec la mise en place du site Internet.
- la professionnalisation de la gestion des séances du comité de direction avec le système « Meeting »,
- la gestion des heures du personnel de l'ASIVJ avec le système Tipee.
- l'augmentation du nombre de repas fournis par le restaurant scolaire, notamment pour les apprentis et étudiants de l'ETVJ.
- La poursuite du projet du Campus « École du Futur » : les réflexions concernant l'extension des bâtiments à Chez-Le-Maître vont se poursuivre en coordination avec la Commune du Chenit, l'ETVJ et le Pôle Santé Vallée de Joux.

Les points forts de la nouvelle rentrée scolaire 2023-2024 :

Restaurant Scolaire :

Le restaurant rencontre un succès grandissant : Jusqu'à 165 repas par jour peuvent être servis par la cuisine du restaurant scolaire, dont jusqu'à 80 pour l'UAPE des Flocons d'Or.

Ecole du futur :

Les réflexions concernant l'extension des bâtiments à Chez-Le-Maître vont se poursuivre en coordination avec la Commune du Chenit, l'ETVJ et le Pôle Santé Vallée de Joux. Un plan de développement des infrastructures scolaires, parascolaires et sportives pour les prochaines 15 années a été réalisé par le comité de direction et a été validé par le conseil intercommunal. La phase 1 est en cours de planification avec la construction d'une salle de gymnastique triple et de 16 classes-élèves à Chez-Le-Maître. La Commune du Chenit a accordé un cadre d'étude à cet effet. L'entrée dans les locaux est prévue pour la rentrée 2028-2029.

Le budget 2025 :

Le comité de direction s'est basé, pour l'élaboration de ce budget, sur le fonctionnement d'une année complète (2024) où toutes les tâches relatives au parascolaire ont été assumées par le secrétariat de l'ASIVJ. Les charges prévues se montent à CHF 5'431'080.00 et les produits à CHF 1'170'300.00, soit un montant global à charge des communes budgété à CHF 4'260'780.00 pour 2025.

Concrètement pour la Commune du Lieu, la situation est la suivante :

Depuis la rentrée d'août 2024, le nombre d'enfants enclassés a augmenté en primaire et est similaire en secondaire pour rapport à l'année précédente, ce qui a les conséquences suivantes par rapport au budget 2024 :

	2024	2025
--	------	------

Budget par élève

Primaire

Association		
nombre d'élèves	569	579
coût par élève	5'358.80	5'244.77
Le Lieu		
nombre d'élèves	73	75
coût par élève	5'310.41	5'197.60

Secondaire

Association		
nombre d'élèves	240	239
coût par élève	5'417.25	5'121.59
Le Lieu		
nombre d'élèves	30	28
coût par élève	5'438.00	5'337.86

La part de la Commune du Lieu au budget 2025 de l'ASIVJ se monte donc à CHF 539'280.- (2023 : CHF 550'800.-).

Forêts et alpages

Benoît Meylan, Municipal

Forêts

Compte 3124 Carburant

Pas de changement par rapport à 2024.

Compte 3134 Fourniture/équipement

Légère augmentation du compte comprenant l'achat de machine à bois pour l'entretien et la fabrication des tables et des bancs fabriqués par l'équipe forestière.

Compte 3146 Entr.forêts/chem./refuges

Ce compte est adapté à la baisse par rapport à 2024. La raison principale réside du fait que les entretiens conséquents des chemins forestiers sont réalisés par l'intermédiaire de préavis. Le montant alloué concerne principalement l'éparage et l'entretien occasionnel sur les chemins.

Compte 3150 Entretien machine/véhicules

Le compte est en légère augmentation afin d'anticiper l'expertise de l'un des véhicules du service forestier.

Compte 3188 Travaux effectués par des tiers

Le compte travaux pour tiers est en augmentation afin de prévoir une nouvelle année chargée en exploitation forcée due à l'attaque de bostryches sur les épicéas. Suite aux nombreuses coupes forcées des 2 dernières années, il est prévu de réaliser des soins à la jeune forêt sur certaines surfaces ravagées par le bostryche.

Compte 4355.1 Vente bois de service/grumes

Ce compte est lié aux coûts d'exploitation des bois (3188). Il est à relever que les importants volumes de bois exploités en Suisse cet automne, ceci en raison de l'infestation de bostryches, risquent de faire baisser le prix du bois.

Compte 4355.3 Vente bois de feu/piquets

Les exploitations de bois en 2025 se concentreront principalement sur du résineux. Par conséquent peu de bois de feu long sera disponible à la vente à port de camion.

Compte 4360 Remboursement de tiers

Pas de changement par rapport à 2024.

Compte 4510 Part. Canton soins culturaux

Les subventions sont liées aux travaux réalisés et au montant disponible. Il convient de rester prudent par rapport aux potentiels montants qui seront versés à la commune.

Compte 4512 Part. Canton îlots vieux bois

Ce montant concerne une subvention pour l'agrandissement d'un îlot de vieux bois (renoncement à toute exploitation sur la surface pour une durée de 50 ans).

Alpages

Compte 323.3146 Entretien des chalets

Augmentation à CHF 95'000.--.

Le budget alloué à l'entretien des chalets augmente afin de répondre aux demandes et entretiens nécessaires de manière efficace et sereine.

On peut notamment relever la rénovation du couvert de la fosse au chalet « Chez Lucien », des rénovations de fenêtres chez Moïse Cart ainsi que la pose de tuyau afin d'amener de l'eau sur l'alpage des Petites Cernies.

Défense incendie

Le budget 2025 du SDIS baisse légèrement. Cela est dû au fait qu'en 2024 une somme conséquente avait été portée au budget pour l'achat d'une génératrice afin de rendre la caserne opérationnelle en cas d'absence de courant sur le réseau.

Bâtiments, Police et Cimetière

Alexandre Rochat, Municipal

Pour construire les postes du budget 2025, nous sommes partis sur les mêmes chiffres que 2023 et 2024, à savoir les frais de fonctionnement usuels et les imprévus.

Plusieurs travaux de rénovation et maintenance devront passer par des préavis.

Bâtiments

Compte 351.3110 Hôtel de Ville

Frais de fonctionnement et achat de nouvelles tables et chaises pour la salle du conseil communal (CHF 20'000.-).

Compte 352.3120 Hangar du Séchey

Chauffage électrique (CHF 2'000.-).

Compte 345.3141 Eglise

Entretien des orgues remplacement des humidificateurs (CHF 18'000.-).

Compte 355.3141 Bâtiment bureau communal

Entretien et petits travaux dans les appartements (CHF 3'000.-).

Compte 356.3141 Stand de tir

Pose de piquets aux normes pour sécurisation du bétail (CHF 1'500.-).

Compte 3571.3141 Abri Protection civil / WC publics Le Lieu

Entretien des canalisations autour de l'abri PCi drainage (CHF 3'000.-).

Compte 358.3141 Buvette, terrain de foot/wc publics Les Charbonnières

Pose d'un cylindre sécurisé à la porte du local du foot (CHF 1'000.-).

Compte 440.3311 Cimetières

Amortissements suite à la désaffectation du cimetière des Charbonnières.

Routes, infrastructures et mobilité

Gabriel Berciu, Municipal

ROUTES

Préambule

Le plan municipal d'entretien quinquennal, visant à effectuer un entretien optimal du patrimoine routier communal, sera poursuivi en 2025. Il nous a permis de planifier les travaux d'entretien en distinguant les projets financés par voie de préavis de ceux de financés dans le cadre du budget.

À partir de 2025, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation, les communes ne bénéficient plus des retours thématiques sur l'entretien du réseau routier. Il faut changer de paradigme et mettre en place une nouvelle stratégie de gestion adéquate pour les deux exercices restants avant la fusion.

Explication des comptes

Compte 420.3143 Aménagement Mobilité régionale CHF 10'000.00

Ce budget a été majoré de CHF 5'000.00 pour couvrir les dépenses liées à une thématique d'importance régionale. En effet, une étude des trois communes de la Vallée de Joux, qui inclut une approche collaborative, a été menée cette année.

La volonté politique est d'engager des mesures pour concrétiser graduellement ce plan directeur et de l'intégrer dans les futurs projets d'aménagement des infrastructures et du réseau routier.

Compte 430.3110 Achats matériel / machines / véhicules CHF 54'000.00

Ce compte est destiné à l'achat d'équipements pour le personnel de la voirie, notamment des machines, du matériel et des véhicules nécessaires à l'exécution de sa mission et à l'entretien des infrastructures communales. Le pick-up Mazda, qui doit être expertisé en 2025, pourrait être remplacé par un nouveau véhicule en fonction du devis de réparation. Dans ce cas, le compte « Prélèvement sur fond de renouvellement de véhicules » sera débité d'un montant de CHF 50'000.00.

Compte 430.3120 Chauffage / éclairage / eau / ECA / divers CHF 8'000.00

Ce montant couvre les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'autres charges inhérentes aux locaux de la voirie sis dans le Hangar communal. Le prix de l'énergie tend à la baisse, nous avons donc suivi cette tendance malgré le regroupement du personnel routes-forêts sous le même toit.

Compte 430.3123 Éclairage public (consommation kWh) CHF 18'000.00

Cette section a été créée en 2024 pour distinguer les coûts d'électricité pour l'éclairage public. Le montant indiqué est basé sur la consommation d'électricité (kWh) en 2023, ajusté au tarif annoncé pour 2025. L'économie réalisée grâce à l'extinction nocturne des candélabres est prise en compte.

Compte 430.3124 Achats carburants CHF 12'000.00

Ce budget est principalement destiné pour couvrir les frais associés à l'approvisionnement en combustible nécessaire aux différents véhicules et engins à moteur thermique. Deux facteurs clé peuvent influencer de manière significative son montant : d'une part, la fluctuation du cours du pétrole, qui est actuellement en baisse, et, d'autre part, la quantité de carburant nécessaire pour assurer un service hivernal optimal. Le nombre d'heures de déneigement a diminué en moyenne au cours des cinq dernières années.

Compte 430.3130 Achats fournitures / marchandises CHF 5'000.00

Ce montant est destiné à l'achat de matériel courant et de diverses fournitures et équipements nécessaires pour des travaux d'entretien effectués par nos employés. Le montant indiqué nous semble suffisant pour faire face à ces dépenses.

Compte 430.3142 Entretien réseau routier CHF 270'000.00

Le montant demandé sous cette rubrique doit couvrir les frais d'entretien courant du réseau routier communal, à savoir :

- Effectuer les réparations de la surface de roulement et des trottoirs.
- Remise en état des grilles et regards, bordures, murs de soutènement, et barrières.
- Effectuer un entretien constructif léger de surfacage et de reprofilage de la chaussée,
- Réfection complète de la chaussée sur de petits tronçons, notamment en synergie avec des travaux du réseau CAD ou distribution d'eau.
- Tonte des talus et l'élagage des arbres qui empiètent sur la voie de circulation.

Compte tenu de la perte de retours thématiques sur ce poste, nous avons révisé le montant à la baisse. Pour des travaux plus conséquents, nous envisageons de demander leurs financements par voie de préavis.

Compte 430.3143.1 - Matériel de signalisation **CHF 25'000.00**
Montant destiné pour l'entretien de la signalisation routière, marquage défraîchi ou à la suite de réfections de la surface de roulement, adaptation de la signalétique manquante ou/et obsolète.

Compte 430.3143.2 - Entretien et fournitures éclairage public **CHF 40'000.00**
Ce montant couvre les frais liés à l'entretien courant de notre réseau d'éclairage public. Il comprend les factures pour le contrôle périodique des points lumineux, le remplacement de mâts et réverbères défectueux, ainsi que divers travaux de remise en état des tableaux de quartier et le remplacement des câbles vétustes.

Compte 430.3150 Entretien matériel / machines / véhicules **CHF 18'000.00**
Ce compte est destiné aux travaux d'entretien de notre parc de machines effectués par des tiers, à savoir les services périodiques, les pneus ainsi que toutes les autres réparations qui peuvent intervenir pendant l'année. La préparation de véhicules pour l'expertise est imputée sur ce compte également. Un gros service pour le porte-outils Pony est prévu en 2025.

Compte 430.3189 Déneigement **CHF 120'000.00**
Ce montant est prévu pour couvrir les frais d'entretien hivernal des traversées des villages effectuées par l'État selon la convention, ainsi que le réseau routier secondaire confié à l'entreprise Camandona. Il inclut aussi l'acquisition de sel pour le Pony et le salage manuel, de même que la location de la chargeuse Ecobois et d'autres dépenses liées au service hivernal. En se fondant sur les données historiques des cinq dernières années, la Municipalité propose de diminuer ce montant. Toutefois, il faut noter qu'une telle décision comporte un certain risque, car les conditions météorologiques peuvent changer radicalement d'une année à l'autre.

Compte 430.3192 Taxes sur véhicules à moteur / assurances **CHF 5'700.00**
Dans ce compte figurent toutes les taxes perçues par le SAN pour les véhicules à moteur, les assurances des véhicules communaux, protection juridique, responsabilité civile et CASCO.

Compte 430.3312 Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey **CHF 23'000.00**
Lancement du remboursement du crédit consenti pour l'aménagement du carrefour Séchey. Préavis municipal n° 01/2021.

Compte 441.3145 Entretien des places et fontaines **CHF 18'000.00**
Cette somme servira principalement à l'entretien de nos espaces verts et en dur, tels que nos placettes et nos fontaines. Nous prévoyons de rénover la placette de la fontaine située en bas de la rue des Artisans, au Séchey, ainsi que de réparer le bassin de la fontaine de la Grand-Rue au Lieu.

Déchets, énergie et planification

Charles Fontannaz, Municipal

Compte 450 Ordures ménagères et déchets

En préambule, il convient de rappeler que :

- La gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale Vallée de Joux. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la Commune du Chenit et les

frais d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires selon le critère du nombre d'habitants.

- Les comptes de cette rubrique devraient être équilibrés en vertu du principe de causalité (pollueur/payeur), ce qui n'est pas totalement le cas aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous un condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Budget 2025		Budget 2024		Effectif 2023	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	361'100.00	31%	365'800.00	30%	380'153.48	31%
Frais de transport	301'500.00	26%	314'800.00	26%	327'676.81	26%
Frais d'élimination des déchets	302'900.00	26%	326'400.00	27%	328'953.20	26%
Achats et entretien matériel	45'000.00	4%	45'000.00	4%	40'674.15	3%
Autres frais d'exploitation	34'760.00	3%	29'022.00	2%	31'127.40	2%
Information à la population	15'000.00	1%	12'000.00	1%	19'695.09	2%
Amortissement déchetterie	117'000.00	10%	117'000.00	10%	117'000.00	9%
Total des coûts bruts	1'177'260.00	100%	1'210'022.00	100%	1'245'280.13	100%
o/o valorisation des déchets	-73'000.00	-6%	-48'800.00	-4%	-70'066.01	-6%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-44'500.00	-4%	-35'500.00	-3%	-40'505.40	-3%
Total des coûts nets	1'059'760.00		1'125'722.00		1'134'708.72	

Les mesures mises en place pour réduire les coûts devraient commencer à porter leurs fruits en 2025. Les charges nettes estimées devraient s'élever à CHF 1'059'760.--, soit en diminution de CHF 65'962.-- par rapport au budget 2024 (-5.9 %) ou CHF 74'949.-- (-6.6 %) en regard des chiffres effectifs 2023.

Les comptes ci-dessus appellent les commentaires suivants :

- Frais de personnel : départ à la retraite (0.5 EPT) courant 2024 d'un employé qui ne sera pas remplacé en 2025.
- Frais de transport et élimination des déchets : les économies devraient concerner en premier lieu les déchets verts et organiques.
- Achats et entretien du matériel : ce poste concerne principalement le renouvellement des bennes qui sont dans un état de vétusté avancée.
- Valorisation des déchets : nous escomptons un niveau comparable à 2023.
- Loyers encaissés et vente électricité : encaissement d'un loyer complémentaire pour un local mis à disposition de Sogebos SA.

En conclusion de ce qui précède, nous devons maintenir notre politique d'économie afin de tendre, dans la mesure du possible, à l'équilibre financier du poste ordures ménagères et déchets.

Compte 633 Déchets carnés

Le budget global des coûts pour la Vallée de Joux se monte à CHF 88'589.--. Ces derniers sont répartis entre les communes sur la base des UGB.

Compte 580 Temples et cultes

La rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers. Il conviendra toutefois de garder à l'esprit qu'à moyen terme, des travaux seront nécessaires en lien avec les chauffages dans les trois églises.

Compte 660 Protection civile

Le budget de l'ORPC Jura-Nord vaudois a été approuvé par l'assemblée intercommunale en date du 10 septembre 2024.

Le coût par habitant retenu est de CHF 19.26 (contre CHF 19.35 au budget 2024). Les coûts sont maîtrisés et la légère baisse s'explique par l'augmentation de la population sur le district Jura-Nord vaudois.

La nouvelle base opérationnelle à Orbe est maintenant pleinement fonctionnelle et le budget de construction a été respecté.

Service des eaux et aménagement du territoire

Lionel Baruchet, Municipal

Pour construire les postes du budget 2025, nous sommes partis sur les mêmes chiffres que 2023 et 2024, à savoir les frais de fonctionnement usuels et les imprévus.

110 Administration

Compte 3185 Honoraires frais d'étude/bureau techniques CHF 15'000.- (=)

Le montant est maintenu. Ce poste enregistre le coût de traitement des dossiers mis à l'enquête par le bureau technique Archi 3 Sàrl (rémunération à l'heure).

Compte 4310 Emoluments/permis de construire CHF 15'000.- (moins CHF 5'000.-)

Ce poste regroupe uniquement les émoluments des permis de construire. De ce fait, nous partons du principe qu'il doit correspondre au poste 3185.

420 Urbanismes

Compte 3142 Aménagement, entretien : CHF 6'000.- (=)

Compte 3185 Honoraires aménagement/plans de zones : CHF 10'000.- (- CHF 5'000.-)

Ces frais sont pour la plupart intégrés dans le « Préavis 12-2024 Crédit complémentaire de CHF 150'000.- pour la Révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et redimensionnement de nos zones à bâtir, préavis 052017 de CHF 330'000 ».

D'autres dossiers pourraient être traités sur l'exercice à venir, ils passeront soit par des préavis, soit par des frais d'études, selon leur état d'avancement.

Compte 4360 Places amarrages : CHF 7'600.- (=)

De nouvelles places seront créées en 2025/2026 avec la réalisation du « Préavis 07-2022 Aménagement des rives du lac Brenet ». Les locations entreront en vigueur pour 2026.

46 Egouts/Epuration

Charges totales CHF 250'320.- pour des rentrées de CHF 245'700.-, soit un compte légèrement déficitaire de CHF 4'620.-. Cela s'explique par l'augmentation des frais de traitements sur la STEP du Pont.

Compte 3526 CHF 32'500.- (+ CHF 12'500.-)

Ceci en raison d'investissements de l'ordre de CHF 100'000.-. Il faut savoir que le village des Charbonnières est traité par cette STEP, selon convention.

Compte 3140 Entretien stations/réseaux : CHF 100'000.- (+ CHF 5'000.-)

Nous prévoyons un contrôle caméra des conduites EU en zone S. Ces contrôles devraient être faits tous les 5 à 10 ans selon la zone.

Compte 3140 Honoraires /plan : CHF 20'000.- (- CHF 5'000.-)

Correspond à notre participation pour l'élaboration d'un Plan Général d'Evacuation des Eaux Régional (PGEEr). Ce plan est nécessaire dans l'optique d'une STEP Régionale pouvant traiter les micropolluants.

Compte 4809 Prélèvement réserve épuration : CHF 12'000.- (+ CHF 12'000.-)

Permet de compenser l'augmentation de notre participation à la STEP du Pont (compte au bilan 9280.6 : Réserve épuration (rénovation STEP Le Pont/Vallée).

8 Services industriels

Compte équilibré à CHF 240'000.-. Nous servons d'organe de facturation/encaissement pour l'Association ValRégieaux. Cette prestation est indemnisée via le compte 110.4525 Part. ValRégieaux : CHF 22'000.- (+ CHF 2'000.-).

Compte 4110 Redevance de la Romande Energie/lac de Joux : CHF 7'500.-

Pas de changement.

Cohésion sociale, culture, sport et tourisme

Julien Gross, Municipal

710 SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Compte 710.3525 Part. Centre de rencontre (La Scène)

Depuis septembre 2022, La Scène propose un lieu d'accueil et de création de projets culturels et sociaux pour les jeunes de 12 à 25 ans de la Vallée de Joux. L'accès est libre et gratuit, et certaines soirées sont aussi ouvertes à l'ensemble de la population.

Les missions de cet espace jeunesse sont de proposer des possibilités de rencontres, de soutien, d'information, de discussions, de jeux et d'activités diverses liées aux différentes formes d'expressions de la jeunesse, tout en offrant un espace de liberté d'expression, dans un climat d'écoute, de dialogue, de non-jugement, de développement du regard critique et de la citoyenneté. La Scène est ouverte à tous et toutes les jeunes sans distinction de culture, d'origine, de genre, de religion, de statut social ou d'orientation affective et sexuelle.

La Scène participe également à la mise sur pied d'actions communautaires et participatives, en collaborant à des projets communaux touchant à la cohésion sociale et promeut les contacts intergénérationnels autour d'événements rassembleurs.

Cette structure, dont les activités font régulièrement l'objet de rapports aux Municipalités, s'adresse à l'ensemble de la jeunesse de la Vallée de Joux. Il est donc important qu'elle soit portée par les trois communes ; le financement de la structure doit être réparti en fonction du nombre d'habitants par commune. Sur un budget total de CHF 196'500.-, qui comprend notamment l'activité de deux animateurs socio-culturels, la participation de la Commune du Lieu se montera à CHF 23'500.-.

Compte 710.3650 *Aides & subventions (IDEA, Pro Senectute, petite enfance)*

Ce compte comprend trois soutiens distincts :

1. La cotisation à la Fondation IDEA. Depuis 2023, cette cotisation est de CHF 10.- par habitant pour les communes de la Vallée, la fondation peut également compter sur le soutien de la SIC et de la fondation Paul-Edouard Piguet, ainsi que sur les revenus de sa fortune.

Pour mémoire, les prestations sont les suivantes (ces aides ne sont pas cumulables) :

- indemnité logement de CHF 600.- / trimestre (CHF 2'400.- / an) pour les jeunes qui doivent prendre un logement hors de la Vallée pour leurs études
 - indemnité transport de CHF 400.- / an si transport régulier hors Vallée
 - indemnité transport Harmos de CHF 400.- / an pour les élèves de 4 à 15 ans
2. Une aide aux activités de Pro Senectute, telles que des info séniors sur des thèmes d'actualité et des permanences numériques.
 3. Un soutien à des activités d'accueil pour la petite enfance qui viennent compléter les accueils de jour proposés par AJOVAL est également mis au budget.

Compte 710.3655 *Subvention à institution (AJOVAL)*

AJOVAL est le réseau pour l'accueil de jour Orbe-La Vallée. En 2024, 23 communes en sont membres. Le réseau offre à début 2024, 225 places d'accueil collectif préscolaire (286 en 2022 et 230 en 2018), 219 places d'accueil parascolaire collectif (237 en 2022, 84 en 2018). Une augmentation de plus de 20 places d'accueil est prévue pour 2025. Le réseau compte également une cinquantaine d'accueillantes en milieu familial.

Concernant l'accueil préscolaire à la Vallée de Joux, la Garderie Les Aristochats augmente sa capacité d'accueil : 66 places dès août 2024 pour faire face à une demande croissante des parents en matière de garde d'enfants. La Vallée compte une quinzaine d'accueillantes en milieu familial.

Le budget des structures est fait par AJOVAL qui transmet la subvention attendue de la commune, après comptabilisation des subventions fédérales, cantonales ainsi que de la facturation aux parents.

Le montant à charge des communes pour l'accueil collectif préscolaire et familial s'élève à CHF 5'183'171.- (CHF 5'759'531.- pour le budget 2024), soit une diminution de CHF 576'360.-.

Ils se décomposent de la manière suivante :

Charges en CHF	Budget 2025	Budget 2024	Budget 2023
Administration	1'704'332.00	1'756'102.00	1'689'575.00
Accueil en milieu familial	382'631.00	613'330.00	459'668.00
Accueil collectif préscolaire	3'448'208.00	3'174'099.00	2'936'938.00
IPC et revalorisation salariale*	98'000.00	216'000.00	418'000.00
TOTAL de l'accueil collectif préscolaire et familial incluant IPC et revalorisation salariale	5'633'171.00	5'759'531.00	5'504'181.00
Prélèvement aux Fonds lié aux dédites AJOVAL **	450'000.00	-	-
TOTAL de l'accueil collectif préscolaire et familial après prélèvement au fonds lié aux dédites AJOVAL	5'183'171.00	5'759'531.00	5'504'181.00
Nombre d'habitants	26'703	26'179	25'961
Prix par habitant pour l'accueil collectif préscolaire et familial incluant IPC et revalorisation	CHF 210.96	CHF 220.01	CHF 212.07
Prix par habitant pour l'accueil collectif préscolaire et familial après le prélèvement au fonds lié aux dédites AJOVAL	CHF 194.10	CHF 220.01	CHF 212.07

* Au budget 2023 : Le montant tient compte de la revalorisation salariale et de l'IPC net des subventions FAJE pour l'accueil collectif préscolaire et familial.

* Au budget 2024 : Le montant correspond à l'IPC net des subventions FAJE pour l'ensemble du réseau.

** Un prélèvement aux fonds de CHF 450'000.- en lien avec le solde de la dédite des communes de Bavois et Chavornay est prévu. Il réduit d'autant le prix par habitant pour le budget 2025.

La subvention totale des communes est répartie pour une moitié au nombre d'habitants et pour l'autre moitié au nombre d'heures consommées par les enfants de chaque commune.

Ainsi, suite aux différents événements mentionnés ci-dessus, la subvention de la Commune du Lieu se monte au budget 2025 à CHF 159'783.-. Le montant est sensiblement inférieur à celui prévu pour 2024 malgré une augmentation des heures consommées. Pour l'année 2023 (année de référence pour le calcul de la subvention 2025), ce sont 17'484 heures contre 14'682 l'année précédente, qui ont été consommées.

Compte 720.3510 *Cohésion sociale*

Les régimes sociaux composant la facture sociale sont au nombre de six et sont pour la plupart délivrés par les centres sociaux régionaux et les agences d'assurances sociales :

- prestations complémentaires à domicile et hébergement
- subsides assurance-maladie

- revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage
- subventions et aides aux personnes handicapées
- prestations pour la famille et autres prestations sociales
- bourses d'études et d'apprentissage

La facture sociale est auditée annuellement par le Contrôle Cantonal des Finances (CCF). C'est sur la base de ce rapport que le Conseil de Politique Sociale (CPS) vérifie la conformité des dépenses et des revenus faisant partie de la facture sociale. Le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), et plus précisément son Secrétariat général, est en charge du calcul et de la facturation aux communes. La répartition entre les communes est basée sur la classification communale, d'abord provisoire, puis définitive, établie par le Service des Communes et du Logement (SCL).

L'ARAS Junova (Association Régionale d'Assurances Sociales Jura-Nord Vaudois) est responsable de mettre en œuvre la politique sociale cantonale dans notre district, l'ARAS Junova est une association de 73 communes dont le comité de direction est composé de neuf municipaux. Les communes qui ont un CSR ou une agence sur leur territoire ont un siège de droit. Les membres du comité de direction sont élus par le conseil intercommunal composé des municipaux délégués par leur Municipalité.

Les dépenses annuelles de la cohésion sociale dans le Canton de Vaud permettent de lutter contre les inégalités, de réduire la pauvreté et de prévenir l'exclusion. Leur financement est réparti entre l'Etat et les communes au travers de la facture sociale, désormais appelée Participation à la Cohésion Sociale (PCS).

Compte 720.3525.2 *Participation Agence d'assurances sociales*

L'agence d'assurances sociales de la Vallée se situe à l'Hôtel de Ville du Sentier. Elle renseigne sur l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires familles, les prestations complémentaires AVS, AI, APG, les allocations de maternité ou familiales, les subsides pour l'assurance maladie de base et les prestations de la rente-pont.

Les locaux peuvent également accueillir Oasis (<https://oasis-junova.ch>), une prestation qui s'adresse à l'ensemble de la population du district du Jura-Nord vaudois. Elle fournit une aide dans les démarches en lien avec les assurances sociales, le travail, la santé, l'intégration ou la famille. Oasis est un espace neutre où l'accueil peut avoir lieu anonymement. L'accompagnement est gratuit et sans condition, en collaboration étroite avec le réseau local.

Les prestations et le fonctionnement sont financés par le canton. La participation des communes est donc de CHF 5.-- par habitant, qui seront utilisés pour le financement des guichets de proximité.

Conclusions

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal du Lieu

- vu le préavis n° 14/2024
- ouï le rapport de la commission
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

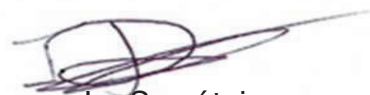
d'adopter le budget de l'année 2025 tel que présenté, soit :

Charges	CHF	7'316'410.--
Produits	CHF	7'318'820.--
Bénéfice	CHF	2'410.--

Au nom de la Municipalité



La Syndique
Sylvie Aubert Brühlmann



La Secrétaire
Irène Darbellay

Le présent préavis ainsi que les documents annexes ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 21 octobre 2024.

Commission chargée de l'étude du préavis n° 14/2024

M. Jean-Philippe Dubois, convocateur
M. Benedict Robra
M. Frédéric Schutz
M. Bruno Moutarlier
Mme Tania Cotting

BUDGET

COMMUNE

LE LIEU

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'435'500.00	236'200.00	1'368'100.00	209'800.00	1'398'803.96	297'184.96
10	AUTORITES	324'500.00	80'000.00	314'000.00	70'000.00	321'835.10	79'456.05
101	CONSEIL COMMUNAL	29'000.00		27'500.00		29'092.65	
101.3003	Traitements/rapports	14'000.00		12'500.00		14'152.60	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	10'000.00		10'000.00		10'396.05	
101.3170	Réceptions/manif./course	5'000.00		5'000.00		4'544.00	
102	MUNICIPALITE	295'500.00	80'000.00	286'500.00	70'000.00	292'742.45	79'456.05
102.3001	Traitements/vacations	190'000.00		190'000.00		188'919.10	
102.3030	Assurances sociales	19'000.00		20'000.00		18'523.55	
102.3040	Caisse de retraite	28'000.00		26'000.00		28'157.40	
102.3050	Assurances accidents et maladie	500.00		500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	15'000.00		15'000.00		14'553.80	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	43'000.00		35'000.00		42'588.60	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		80'000.00		70'000.00		79'456.05
11	ADMINISTRATION	563'000.00	102'200.00	557'200.00	103'200.00	482'903.20	107'555.60
110	ADMINISTRATION	563'000.00	102'200.00	557'200.00	103'200.00	482'903.20	107'555.60
110.3011	Traitement	257'000.00		251'000.00		215'351.20	
110.3012	Salaires du personnel occas.	5'000.00		3'000.00			
110.3030	Assurances sociales	24'000.00		24'000.00		20'118.85	
110.3040	Caisse de retraite	43'000.00		42'000.00		35'553.00	
110.3050	Assurances accidents et mal.	8'500.00		8'200.00		6'634.50	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	2'000.00		2'000.00		2'771.80	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'000.00		8'000.00		7'278.20	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	12'000.00		14'000.00		8'882.40	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	6'000.00		6'000.00		6'028.20	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	16'000.00		16'000.00		12'019.20	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau	3'500.00		3'500.00		3'072.05	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	17'000.00		17'000.00		16'456.85	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	16'000.00		16'000.00		15'056.31	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'000.00		5'000.00		7'549.60	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau technique	15'000.00		15'000.00		14'325.50	
110.3185.1	Frais étude fusion des communes			5'000.00		12'610.10	
110.3186	Primes assur.tiers/choses/RC	21'000.00		20'000.00		20'827.30	
110.3187	Emoluments	2'000.00		2'000.00			
110.3193	Cotisations à des institutions	15'000.00		15'000.00		11'870.05	
110.3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	24'000.00		22'500.00		18'214.70	
110.3301	Défalcations	2'000.00		2'000.00		398.39	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	15'000.00		15'000.00		10'685.00	
110.3650.2	Subventions Village et Sociétés dév.	16'000.00		15'000.00		13'200.00	
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	30'000.00		30'000.00		24'000.00	
110.4310	Emoluments/permis de constr.						31'002.10
110.4310.1	Emoluments permis de construire		15'000.00		20'000.00		
110.4310.2	Emoluments administratif		5'000.00		5'000.00		
110.4320	Rémunération agence postale		12'000.00		12'000.00		12'708.45
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'000.00		5'000.00		8'148.65
110.4350	Ventes: photoc.et divers		200.00		200.00		761.25
110.4360	Remboursements de tiers		5'000.00		5'000.00		8'135.15
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'000.00		4'000.00		4'800.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		24'000.00		22'000.00		22'000.00
110.4525	Part. ValRégiEaux		22'000.00		20'000.00		20'000.00
110.4900	Imput. interne: contrôle hab.		10'000.00		10'000.00		

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	52'500.00		52'500.00		53'229.95	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	52'500.00		52'500.00		53'229.95	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'500.00		8'500.00		8'417.00	
150.3523	Part.école de musique	5'000.00		5'000.00		7'627.00	
150.3523.1	Part. Val TV	20'000.00		20'000.00		19'021.95	
150.3523.2	Part. Espace Horloger	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
150.3523.3	Part. sur manifestation régionale	3'000.00		3'000.00		2'164.00	
16	TOURISME ET SPORTS	289'500.00	44'000.00	250'900.00	28'600.00	368'494.41	100'773.31
160	TOURISME ET SPORTS	289'500.00	44'000.00	250'900.00	28'600.00	368'494.41	100'773.31
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	202'200.00		182'000.00		229'734.00	
160.3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)					67'880.91	
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	5'000.00		5'000.00		1'705.15	
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	16'000.00		12'000.00		16'380.35	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	2'000.00		2'000.00		2'100.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	24'300.00		24'700.00		24'714.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	32'000.00		20'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	4'000.00		2'600.00		2'990.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	4'000.00		2'600.00		2'990.00	
160.4066	Taxes de séjour		40'000.00		26'000.00		29'902.40
160.4809	Prélèvement réserve am. Centre sportif						67'880.91
160.4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		4'000.00		2'600.00		2'990.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	136'000.00		133'500.00		111'846.50	
180	TRANSPORTS PUBLICS	136'000.00		133'500.00		111'846.50	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	136'000.00		133'500.00		111'846.50	
19	SERVICE INFORMATIQUE	70'000.00	10'000.00	60'000.00	8'000.00	60'494.80	9'400.00
190	SERVICE INFORMATIQUE	70'000.00	10'000.00	60'000.00	8'000.00	60'494.80	9'400.00
190.3110	Achats mob/mat/programmes	25'000.00		25'000.00		15'929.90	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	45'000.00		35'000.00		44'564.90	
190.4360	Remboursements de tiers		10'000.00		8'000.00		9'400.00
2	FINANCES	751'500.00	5'061'000.00	736'700.00	5'252'100.00	1'033'986.34	4'810'291.97
21	IMPOTS	43'000.00	3'580'000.00	43'000.00	3'611'500.00	33'924.34	3'325'421.94
210	IMPOTS	43'000.00	3'580'000.00	43'000.00	3'611'500.00	33'924.34	3'325'421.94
210.3180	Honoraires/prest. de services	20'000.00		20'000.00		19'619.26	
210.3290	Bonifications d'intérêts	3'000.00		3'000.00		184.91	
210.3301	Défalcations sur impots	20'000.00		20'000.00		14'120.17	
210.4001	Impôt sur le revenu		1'500'000.00		1'650'000.00		1'403'724.02
210.4002	Impôt sur la fortune		330'000.00		350'000.00		297'074.95
210.4003.1	Impôt à la source		50'000.00		60'000.00		64'291.10
210.4003.2	Impôt des frontaliers		1'200'000.00		950'000.00		915'654.00
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		200'000.00		300'000.00		307'743.10
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		10'000.00		5'000.00		4'105.20
210.4020	Impôt foncier		126'000.00		125'000.00		121'787.15
210.4040	Droits de mutations		60'000.00		60'000.00		94'121.20
210.4050	Impôt s/succ. & donations		3'000.00		3'000.00		34'581.70
210.4061	Impôt des chiens		6'500.00		7'000.00		6'050.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		5'000.00		5'000.00		343.94
210.4101	Patentes boissons et tabacs		500.00		500.00		325.00
210.4221	Intérêts moratoires		10'000.00		10'000.00		12'261.57
210.4310	Frais de poursuite		2'000.00		2'000.00		2'714.86
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		55'000.00		55'000.00		31'241.90
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		22'000.00		29'000.00		29'402.25

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	708'500.00	1'481'000.00	693'700.00	1'640'600.00	720'062.00	1'484'870.03
220	SERVICE FINANCIER	708'500.00	1'481'000.00	693'700.00	1'640'600.00	720'062.00	1'484'870.03
220.3210	Intérêts dettes à court terme	500.00		500.00			
220.3312	Amortissements titres et papier valeurs					100'000.00	
220.3520	Fonds péréquation			690'200.00		606'551.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune					10'000.00	
220.3520.02	Compensation des charges des villes	524'000.00					
220.3520.04	Péréquation des ressources, prélèvement conjoncturels	181'000.00					
220.3521	Fonds péréq. décompte année précédente					511.00	
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		110'000.00		110'000.00		111'187.33
220.4242	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier						2'660.00
220.4360	Créance récupérée après défalcation		500.00		500.00		232.65
220.4412	Part à la taxe CO2		1'000.00		1'000.00		617.05
220.4510.02	Péréquation de besoins structurels		327'500.00				
220.4520	Fonds péréquation				257'900.00		324'406.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		100'000.00		43'400.00		10'000.00
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente						28'442.00
220.4521	Retour/dép. thématique				657'800.00		703'445.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune				120'000.00		120'000.00
220.4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 05/2024				450'000.00		
220.4521.03	Péréquation des ressources, solidarité principale		654'000.00				
220.4521.06	Compensation transitoire		288'000.00				
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente						83'880.00
220.4805	Prélèvement réserve générale						100'000.00
23	AMORT./RESERVES NON VENTILES					280'000.00	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES					280'000.00	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.					180'000.00	
230.3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'453'950.00	1'208'720.00	1'547'880.00	1'339'650.00	1'319'723.14	1'218'754.82
32	FORETS ET ALPAGES	932'800.00	808'500.00	1'081'850.00	950'350.00	931'935.63	823'279.52
321	FORETS COMMUNALES	771'000.00	590'000.00	941'250.00	733'350.00	840'976.43	606'673.80
321.3011	Traitement	245'000.00		230'000.00		222'566.55	
321.3030	Assurances sociales	23'000.00		22'000.00		20'016.45	
321.3040	Caisse de retraite	38'000.00		35'000.00		33'313.60	
321.3050	Assurances accidents et mal.	14'500.00		14'000.00		12'890.10	
321.3060	Indemnisations/rembourst frais	16'000.00		16'000.00		12'840.95	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	4'000.00		4'000.00		4'354.85	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	5'000.00		5'000.00		6'903.65	
321.3120	Assurance incendie	500.00		500.00		490.80	
321.3124	Achats: carburants	10'000.00		10'000.00		9'470.75	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	8'500.00		8'000.00		8'459.95	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	30'000.00		60'000.00		32'444.95	
321.3146.1	Entretien chemin augmentation budget préavis10/2024			182'750.00			
321.3150	Entretien machines/véhicules	7'000.00		5'000.00		7'416.70	
321.3153	Aménagement et regroupement des activités					66'011.43	
321.3188	Travaux effectués par tiers	320'000.00		300'000.00		354'945.20	
321.3192	Assurances sur véhicules	3'000.00		2'500.00		2'249.20	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	7'500.00		7'500.00		7'601.30	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		350'000.00		350'000.00		392'905.60
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		20'000.00		25'000.00		20'277.50
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		70'000.00		70'000.00		30'833.00
321.4360	Remboursements de tiers		25'000.00		25'000.00		26'949.70
321.4510	Part. Canton: soins cultureux		50'000.00		50'000.00		50'120.00
321.4511	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024				116'000.00		
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois		10'000.00		10'000.00		
321.4518	Part. Canton: frais des triages		65'000.00		64'000.00		65'588.00
321.4805	Prélèvement réserve générale				23'350.00		20'000.00
323	ALPAGES	133'050.00	191'500.00	113'050.00	192'000.00	66'412.60	189'665.72
323.3011	Traitement	10'000.00		10'000.00		544.20	
323.3030	Assurances sociales	1'000.00		1'000.00		48.85	
323.3040	Caisse de retraite	1'700.00		1'700.00		83.90	
323.3050	Assurances accidents et maladie	500.00		500.00		29.45	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	300.00		300.00		12.15	
323.3120	Assurance incendie	17'000.00		17'000.00		16'846.15	
323.3146	Entretien des chalets	95'000.00		58'000.00		41'844.40	
323.3185	Honoraires/frais d'études			17'000.00			
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'000.00		3'000.00		1'653.50	
323.3312	Amortissements	4'550.00		4'550.00		5'350.00	
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers: champs/cabanes/gent.		13'000.00		13'000.00		12'770.00
323.4271	Location		155'000.00		155'000.00		152'524.00
323.4351	Vente électricité		14'000.00		14'000.00		13'685.72
323.4360	Rembt tiers		500.00		1'000.00		1'686.00
324	HANGAR A PLAQUETTES	28'750.00	27'000.00	27'550.00	25'000.00	24'546.60	26'940.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	2'500.00		1'500.00		2'266.60	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	8'600.00		8'400.00		4'630.00	
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		27'000.00		25'000.00		26'940.00

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	521'150.00	400'220.00	466'030.00	389'300.00	387'787.51	395'475.30
351	HOTEL DE VILLE	63'000.00	34'000.00	43'000.00	34'000.00	31'899.05	33'918.05
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel	30'000.00		10'000.00			
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	20'000.00		20'000.00		17'616.90	
351.3141	Entretien bâtiment	8'000.00		8'000.00		9'866.85	
351.3150	Entretien mob./mach./mat.l	5'000.00		5'000.00		4'415.30	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		24'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		9'918.05
352	HANGAR DU SECHEY	9'000.00	48'000.00	7'000.00	48'000.00	7'357.95	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage	1'000.00		1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	6'000.00		4'000.00		6'566.15	
352.3141	Entretien du bâtiment	2'000.00		2'000.00		791.80	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et routes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	42'000.00	44'000.00	52'500.00	44'000.00	44'406.20	45'200.00
3521.3110	Achats mob/matériel	500.00					
3521.3120	ECA/divers	3'500.00		3'500.00		2'806.05	
3521.3141	Entretien bâtiment	2'000.00		2'000.00		941.30	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation	2'500.00		2'000.00		2'448.85	
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	11'300.00		15'000.00		8'210.00	
3521.3312	Amortissements	22'200.00		30'000.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		25'200.00
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	600.00		600.00		590.00	
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	600.00		600.00		590.00	
353	COLLEGES	107'200.00	120'820.00	121'300.00	120'100.00	85'788.01	118'493.00
353.3011	Traitement conciergerie	21'000.00		29'000.00		21'699.50	
353.3030	Assurances sociales	2'000.00		2'800.00		2'256.60	
353.3040	Caisse de retraite	3'500.00		5'000.00		3'360.40	
353.3050	Assurances accidents et maladie	800.00		1'000.00		815.25	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'000.00		1'500.00		928.95	
353.3110	Achats mob/mat.	5'000.00		5'000.00		1'050.85	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	45'000.00		45'000.00		36'300.31	
353.3141	Entretien des bâtiments	20'000.00		30'000.00		16'296.15	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	2'000.00		2'000.00		3'080.00	
353.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	500.00					
353.3312	Amortissements	6'400.00					
353.4271	Loyers appartements/garages		81'500.00		81'500.00		79'234.85
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		25'120.00		24'400.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		14'000.00		14'000.00		13'145.25
353.4360	Remboursements de tiers		200.00		200.00		1'712.90
354	EGLISES	73'400.00	2'000.00	32'300.00	1'500.00	31'683.85	2'345.90
354.3011	Traitement concierges	7'000.00		5'500.00		10'245.85	
354.3030	Assurances sociales	700.00		500.00		994.70	
354.3040	Caisse de retraite	1'200.00		900.00		1'590.90	
354.3050	Assurances accidents et maladie	300.00		200.00		359.20	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	200.00		200.00		305.50	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	4'000.00		1'000.00		254.80	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	12'000.00		10'000.00		11'148.75	
354.3141	Entretien des bâtiments	5'000.00		4'000.00		4'102.75	
354.3141.1	Entretien des orgues	4'000.00		4'000.00			
354.3141.2	Entretien matériel machines	18'000.00		4'000.00		2'681.40	
354.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'400.00		2'000.00			
354.3312	Amortissements	19'600.00					
354.4231	Loyer		2'000.00		1'500.00		2'250.00
354.4360	Remboursements de tiers						95.90

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	45'300.00	61'800.00	41'500.00	61'800.00	40'925.35	56'952.65
355.3011	Traitement	3'000.00		2'500.00		4'046.75	
355.3030	Assurances sociales	300.00		250.00		458.25	
355.3040	Caisse de retraite	600.00		400.00		626.25	
355.3050	Assurances accidents et maladie	200.00		150.00		165.40	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	200.00		200.00		186.95	
355.3110	Achats mob/mat.	4'000.00		4'000.00		2'990.80	
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	15'000.00		15'000.00		12'907.90	
355.3141	Entretien bâtiment	18'000.00		15'000.00		17'337.95	
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	4'000.00		4'000.00		2'205.10	
355.4271	Loyers appartements/places parc		19'800.00		19'800.00		22'309.20
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		12'000.00		12'000.00		10'643.45
355.4900	Imputation interne loyer bureau communal		30'000.00		30'000.00		24'000.00
356	STAND DE TIR	6'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00	3'493.70	6'147.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	3'000.00		3'000.00		493.70	
356.3650.1	Aides & subv. à instit. privées	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'000.00		6'000.00		6'147.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	25'800.00	9'500.00	19'600.00	8'000.00	13'191.75	9'571.00
357.3011	Salaire concierge	3'000.00		4'200.00		2'921.00	
357.3030	Charges sociales	300.00		400.00		280.50	
357.3040	Caisse de retraite	600.00		700.00		452.10	
357.3050	Assurances accidents et maladie	200.00		200.00		101.30	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	100.00		100.00		134.85	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	9'000.00		12'000.00		6'873.80	
357.3141	Entretien et divers	7'000.00		2'000.00		2'428.20	
357.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	300.00					
357.3312	Amortissement	5'300.00					
357.4271	Locations		9'500.00		8'000.00		9'571.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	11'800.00	9'600.00	12'600.00	9'600.00	10'854.10	9'600.00
3571.3011	Traitement concierge	3'500.00		6'600.00		6'643.70	
3571.3030	Assurances sociales	300.00		650.00		717.50	
3571.3040	Caisse de retraite	600.00		1'100.00		1'033.20	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	200.00		150.00		259.60	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	200.00		100.00		138.20	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	2'000.00		2'000.00		1'122.50	
3571.3141	Entretien et divers	5'000.00		2'000.00		939.40	
3571.4271	Locations		9'600.00		9'600.00		9'600.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	14'400.00	200.00	14'180.00		13'648.35	80.00
358.3011	Traitement	2'500.00		3'300.00		5'477.95	
358.3030	Assurances sociales	250.00		330.00		472.35	
358.3040	Caisse de retraite	500.00		500.00		848.25	
358.3050	Assurances accidents et maladie	150.00		150.00		170.45	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	200.00		100.00		236.95	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	800.00		800.00		819.85	
358.3141	Entretien bâtiment	3'000.00		2'000.00		561.20	
358.3141.1	Entretien terrain et machines	7'000.00		7'000.00		5'061.35	
358.4231	Loyer		200.00				80.00
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	107'200.00	45'600.00	98'400.00	37'600.00	87'297.75	47'535.70
3590.3011	Traitement concierge	40'000.00		33'000.00		33'278.75	
3590.3030	Assurances sociales	3'800.00		3'200.00		3'052.20	
3590.3040	Caisse de retraite	6'500.00		5'600.00		5'152.25	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'400.00		1'200.00		1'152.50	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'500.00		1'400.00		1'479.15	
3590.3110	Achats mob/matériel	3'000.00		3'000.00		1'820.10	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	33'000.00		33'000.00		31'330.80	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	18'000.00		18'000.00		10'032.00	
3590.4231	Locations		30'000.00		23'000.00		31'613.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		2'000.00		1'000.00		2'322.70

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3591	CONGELATEUR	12'450.00	13'000.00	14'050.00	13'000.00	12'097.95	11'932.00
3591.3011	Traitement surveillant	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
3591.3030	Assurances sociales	100.00		100.00		100.00	
3591.3040	Caisse de retraite	200.00		200.00		200.00	
3591.3050	Assurances accidents et maladie	50.00		50.00			
3591.3060	Indemnisation/remboursement frais	100.00		200.00		57.10	
3591.3120	Electricité	8'000.00		9'500.00		8'073.85	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	3'000.00		3'000.00		2'667.00	
3591.4231	Locations		13'000.00		13'000.00		11'932.00
3592	VILLAGEOISE	3'000.00	5'700.00	3'000.00	5'700.00	4'553.50	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ ass.	3'000.00		3'000.00		4'553.50	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00
4	TRAVAUX	1'460'280.00	499'500.00	2'166'370.00	693'900.00	1'576'922.06	590'345.45
42	URBANISME	50'200.00	7'600.00	56'200.00	7'000.00	64'993.25	46'435.00
420	URBANISME	50'200.00	7'600.00	56'200.00	7'000.00	64'993.25	46'435.00
420.3142	Aménagement, entretien	6'000.00		6'000.00		13'043.60	
420.3143	Aménagement Mobilité régionale	10'000.00		5'000.00		572.65	
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	10'000.00		15'000.00		510.55	
420.3185.1	Honoraires planification énergétique			8'000.00		5'296.45	
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	24'200.00		22'200.00		5'570.00	
420.3803	Attribution fonds de réserve contribution places de parcs					40'000.00	
420.4360	Places amarrages		7'600.00		7'000.00		6'435.00
420.4650	Indemnités divers						40'000.00
43	ROUTES	912'400.00	84'000.00	1'631'600.00	280'000.00	1'056'309.38	138'332.90
430	ROUTES	912'400.00	84'000.00	1'631'600.00	280'000.00	1'056'309.38	138'332.90
430.3011	Traitement	177'000.00		148'000.00		167'479.80	
430.3012	Salaires personnel occasionnel	5'000.00		5'000.00		2'550.00	
430.3030	Assurances sociales	16'500.00		15'000.00		14'495.70	
430.3040	Caisse de retraite	30'000.00		25'000.00		20'514.65	
430.3050	Assurances mal.et accidents	6'000.00		5'800.00		5'614.40	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	4'000.00		3'000.00		3'955.20	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	54'000.00		4'500.00		3'539.40	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	8'000.00		9'000.00		7'473.38	
430.3123	Eclairage public (consommation kwh)	18'000.00		30'000.00			
430.3124	Achats carburants	12'000.00		18'000.00		9'365.30	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	5'000.00		5'500.00		3'808.25	
430.3142	Entretien réseau routier	270'000.00		310'000.00		323'222.05	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 02.2023			25'000.00		226'157.65	
430.3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024			690'000.00			
430.3143	Entretien:signal.rout./écl.p.					104'684.55	
430.3143.1	Matériel signalisation	25'000.00		25'000.00			
430.3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	40'000.00		40'000.00			
430.3150	Entretien matériel/mach/véhic.	18'000.00		18'000.00		30'506.10	
430.3185	Honoraires/frais d'études			18'000.00			
430.3189	Déneigement	120'000.00		140'000.00		59'692.20	
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'700.00		5'500.00		5'470.75	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	26'200.00		19'300.00		8'780.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
430.3312	Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey	23'000.00		23'000.00			
430.3801	Attribution fond de renouvellement véhicules					10'000.00	
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/loction hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factor. serv.		25'000.00		25'000.00		4'435.75
430.4360	Remboursements de tiers		2'000.00		2'000.00		48'102.15
430.4524	Part. Ecobois sur frais personnel		7'000.00		6'000.00		6'795.00
430.4803	Prélèvement fond de renouvellement véhicules		50'000.00				
430.4805	Prélèvement réserve générale				247'000.00		79'000.00

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PLACES, CIMETIERES	43'350.00	200.00	30'850.00	200.00	6'088.65	1'300.00
440	CIMETIERES	25'300.00	200.00	5'800.00	200.00	1'498.70	1'300.00
440.3120	Assurance incendie/eau	500.00		800.00		304.35	
440.3145	Entretien des cimetières	5'000.00		5'000.00		1'194.35	
440.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	5'100.00					
440.3311	Amortissements dés. cimetière Les Charbonnières	14'700.00					
440.4360	Remboursements de tiers		200.00		200.00		1'300.00
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	18'050.00		25'050.00		4'589.95	
441.3120	Assurances ECA	50.00		50.00		55.00	
441.3145	Entretien des places et fontaines	18'000.00		25'000.00		4'534.95	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	204'010.00	162'000.00	205'300.00	173'000.00	199'982.33	154'729.10
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	204'010.00	162'000.00	205'300.00	173'000.00	199'982.33	154'729.10
450.3011	Traitement	32'000.00		34'000.00		31'477.10	
450.3030	Assurances sociales	3'000.00		3'200.00		3'010.85	
450.3040	Caisse de retraite	5'300.00		5'800.00		3'728.85	
450.3050	Assurances accidents et maladie	110.00		1'200.00		1'045.65	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	800.00		800.00		623.50	
450.3150	Entretien mobilier/mach. de bureau					6'082.20	
450.3161	Loyer Ecopoint Les Charbonnières	4'800.00					
450.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			2'000.00		1'843.05	
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	2'600.00		2'900.00		1'540.00	
450.3311	Amortissements	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	140'000.00		140'000.00		136'626.83	
450.3526.2	Déchets divers commune	5'000.00		5'000.00		3'604.30	
450.4341	Rétrocession Valorsa		30'000.00		30'000.00		29'447.75
450.4342	Taxe d'utilisation		90'000.00		90'000.00		88'767.95
450.4360	Remboursements de tiers		2'000.00		5'000.00		2'185.40
450.4361	Traitement du personnel (re-facturation)		40'000.00		48'000.00		34'328.00
46	EGOUTS/EPURATION	250'320.00	245'700.00	242'420.00	233'700.00	249'548.45	249'548.45
460	EGOUTS/EPURATION	250'320.00	245'700.00	242'420.00	233'700.00	249'548.45	249'548.45
460.3011	Traitement	23'000.00		20'000.00		21'955.85	
460.3030	Assurances sociales	2'200.00		1'900.00		2'083.70	
460.3040	Caisse de retraite	3'800.00		3'400.00		3'388.75	
460.3050	Assurances accidents et maladie	800.00		700.00		752.65	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	500.00		500.00		573.40	
460.3110	Achats matériel/machines			10'000.00			
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	18'000.00		15'000.00		17'793.06	
460.3130	Achats fourn./marchandises	5'000.00		5'000.00		4'911.10	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	8'000.00		7'500.00		7'488.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	100'000.00		95'000.00		111'647.82	
460.3185	Honoraires/plan	20'000.00		25'000.00		8'866.65	
460.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			1'500.00			
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	6'800.00		7'200.00		3'720.00	
460.3311	Amortissements	29'720.00		29'720.00		26'520.00	
460.3312	Amortissements complémentaires					9'568.72	
460.3526	Participation à STEP du Pont	32'500.00		20'000.00		20'278.75	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)					10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		5'000.00		5'000.00		20'940.00
460.4342	Taxes d'utilisation		220'000.00		220'000.00		216'992.75
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'500.00		8'500.00		8'425.50
460.4360	Remboursements de tiers		200.00		200.00		3'190.20
460.4809	Prélèvement réserve épuration		12'000.00				
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	560'480.00		574'800.00		545'791.82	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	389'820.00		387'660.00		345'080.82	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	389'820.00		387'660.00		345'080.82	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	389'820.00		387'660.00		345'080.82	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	149'460.00		163'140.00		183'280.60	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	149'460.00		163'140.00		183'280.60	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	149'460.00		163'140.00		183'280.60	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'200.00		1'200.00		1'171.30	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'200.00		1'200.00		1'171.30	
540.3522	Participation O.P.	1'200.00		1'200.00		1'171.30	
58	TEMPLES ET CULTES	20'000.00		22'800.00		16'259.10	
580	TEMPLES ET CULTES	20'000.00		22'800.00		16'259.10	
580.3012	Traitement des organistes	3'000.00		3'000.00		2'900.00	
580.3130	Fournitures pour cultes	300.00		300.00		67.00	
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	5'000.00		5'000.00		2'610.10	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	11'700.00		14'500.00		10'682.00	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	321'700.00	65'900.00	334'450.00	104'700.00	292'243.51	103'296.79
61	CORPS DE POLICE	134'500.00		109'800.00		107'238.00	8'398.00
610	CORPS DE POLICE	134'500.00		109'800.00		107'238.00	8'398.00
610.3511.1	Participation Gendarmerie	134'500.00		109'800.00		97'238.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune					10'000.00	
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente						8'398.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	40'000.00	5'000.00	35'000.00	5'000.00	32'259.80	9'763.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	40'000.00	5'000.00	35'000.00	5'000.00	32'259.80	9'763.00
620.3011	Traitement					20'364.65	
620.3030	Assurances sociales					2'254.40	
620.3040	Caisse de retraite					3'317.05	
620.3050	Assurances accidents et maladie					730.65	
620.3060	Indemnisation/remboursement frais					246.10	
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral					5'346.95	
620.3521	Participation frais C.H. Vallée de Joux	30'000.00		25'000.00			
620.3900	Imputation int. : part Administratif	10'000.00		10'000.00			
620.4310	Emoluments		5'000.00		5'000.00		9'763.00
63	POLICE SANITAIRE	20'750.00		16'000.00		20'422.60	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	20'750.00		16'000.00		20'422.60	
633.3527	Incineration des déchets carnés	20'750.00		16'000.00		20'422.60	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	62'550.00	60'900.00	102'950.00	99'700.00	73'802.25	83'518.10
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	58'700.00	58'700.00	96'500.00	96'500.00	69'992.05	80'808.00
640.3011	Traitement	44'000.00		75'000.00		54'210.65	
640.3030	Assurances sociales	4'200.00		7'500.00		5'299.80	
640.3040	Caisse de retraite	7'000.00		10'000.00		7'445.95	
640.3050	Assurances accidents et maladie	1'500.00		3'000.00		1'766.00	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	2'000.00		1'000.00		1'269.65	
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		58'700.00		96'500.00		80'808.00
641	INHUMATIONS COMMUNALES	3'850.00	2'200.00	6'450.00	3'200.00	3'810.20	2'710.10
641.3011	Traitement	1'000.00		3'000.00		1'522.40	
641.3030	Assurances sociales	100.00		300.00		131.20	
641.3040	Caisse de retraite	200.00		500.00		236.40	
641.3050	Assurances accidents et maladie	50.00		150.00		47.55	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'500.00		1'500.00		1'422.20	
641.3180	Particip. aux services fun.	1'000.00		1'000.00		450.45	
641.4360	Remboursements de tiers		200.00		200.00		300.00
641.4520	Participation PFVJ		2'000.00		3'000.00		2'410.10
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	46'000.00		53'300.00		42'181.40	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	46'000.00		53'300.00		42'181.40	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	46'000.00		53'300.00		42'181.40	
66	PROTECTION CIVILE	17'900.00		17'400.00		16'339.46	1'617.69
660	PROTECTION CIVILE	17'900.00		17'400.00		16'339.46	1'617.69
660.3521	Part à l'organ. région. Nord-Vaudois	17'900.00		17'400.00		16'339.46	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente						1'617.69

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	COHESION SOCIALE	1'093'000.00		1'013'700.00		989'388.80	142'040.45
71	SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	204'900.00		211'000.00		202'044.40	34'325.65
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	204'900.00		211'000.00		202'044.40	34'325.65
710.3525	Part. Centre de rencontre (Lascène)	23'500.00		23'500.00		22'000.00	
710.3526	Part. frais déchets	2'000.00		2'000.00		1'320.00	
710.3650	Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)	15'000.00		15'000.00		10'437.65	
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	159'800.00		166'000.00		163'856.75	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'600.00		4'500.00		4'430.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente						34'325.65
72	PREVOYANCE SOCIALE	888'100.00		802'700.00		787'344.40	107'714.80
720	PREVOYANCE SOCIALE	888'100.00		802'700.00		787'344.40	107'714.80
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	883'000.00		827'700.00		772'414.40	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune			-30'000.00		10'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	500.00		500.00		500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'600.00		4'500.00		4'430.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente						106'181.60
720.4520.1	Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente						1'533.20
8	SERVICES INDUSTRIELS	240'000.00	247'500.00	255'000.00	262'500.00	240'746.20	248'246.20
81	SERVICE DES EAUX	240'000.00	240'000.00	255'000.00	255'000.00	240'746.20	240'746.20
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	240'000.00	240'000.00	255'000.00	255'000.00	240'746.20	240'746.20
811.3521	Part à ValRégEaux	240'000.00		255'000.00		240'746.20	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)		90'000.00				90'355.00
811.4351	Vente d'eau		150'000.00		255'000.00		150'391.20
82	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'435'500.00	236'200.00	1'368'100.00	209'800.00	1'398'803.96	297'184.96
2	FINANCES	751'500.00	5'061'000.00	736'700.00	5'252'100.00	1'033'986.34	4'810'291.97
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'453'950.00	1'208'720.00	1'547'880.00	1'339'650.00	1'319'723.14	1'218'754.82
4	TRAVAUX	1'460'280.00	499'500.00	2'166'370.00	693'900.00	1'576'922.06	590'345.45
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	560'480.00		574'800.00		545'791.82	
6	POLICE	321'700.00	65'900.00	334'450.00	104'700.00	292'243.51	103'296.79
7	COHESION SOCIALE	1'093'000.00		1'013'700.00		989'388.80	142'040.45
8	SERVICES INDUSTRIELS	240'000.00	247'500.00	255'000.00	262'500.00	240'746.20	248'246.20
	TOTALISATION	7'316'410.00	7'318'820.00	7'997'000.00	7'862'650.00	7'397'605.83	7'410'160.64
	Résultat (bénéfice)	2'410.00			134'350.00	12'554.81	
	Compensation transitoire		288'000.00				
	Résultat (déficiaire) "brut"		285'590.00				
Tableau synthétique des amortissements et attributions extraordinaires							
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES					280'000.00	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.					180'000.00	
230.3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	190'000.00		190'000.00		188'919.10	
3003	Traitements/rapports	14'000.00		12'500.00		14'152.60	
3011	Traitement	870'000.00		856'100.00		820'785.90	
3012	Salaires du personnel occasionnel	13'000.00		11'000.00		5'450.00	
3030	Assurances sociales	100'750.00		103'130.00		94'315.45	
3040	Caisse de retraite	170'700.00		163'800.00		149'002.90	
3050	Assurances accidents et maladie	35'760.00		37'150.00		32'534.65	
3060	Indemnisation/remboursement frais	45'600.00		43'900.00		41'736.40	
3069	Indemnité/salaires non soumis	43'000.00		35'000.00		42'588.60	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	14'000.00		14'000.00		14'750.90	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	8'000.00		8'000.00		7'278.20	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	12'000.00		14'000.00		8'882.40	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	137'500.00		74'500.00		38'517.70	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	214'950.00		213'750.00		191'138.80	
3123	Eclairage public (consommation kwh)	18'000.00		30'000.00			
3124	Achats: carburants	22'000.00		28'000.00		18'836.05	
3130	Achats fournitures & marchandises	10'300.00		10'800.00		8'786.35	
3134	Achats: march./plantons/arbres	8'500.00		8'000.00		8'459.95	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	8'000.00		7'500.00		7'488.00	
3140	Entretien stations/réseaux	100'000.00		95'000.00		111'647.82	
3141	Entretien bâtiment	99'500.00		95'500.00		73'278.40	
3141.1	Entretien des orgues	11'000.00		11'000.00		5'061.35	
3141.2	Entretien matériel machines	18'000.00		4'000.00		2'681.40	
3142	Entretien réseau routier	276'000.00		316'000.00		336'265.65	
3142.1	Entretien route augmentation budget			25'000.00		226'157.65	
3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024			690'000.00			
3143	Entretien:signal.rout./éclairage.publ	10'000.00		5'000.00		105'257.20	
3143.1	Fourniture et entretien signalisation	25'000.00		25'000.00			
3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	40'000.00		40'000.00			
3145	Entretien des cimetières	23'000.00		30'000.00		5'729.30	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	125'000.00		118'000.00		74'289.35	
3146.1	Entretien refuge selon préavis			182'750.00			
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	38'500.00		36'000.00		56'154.25	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	48'500.00		38'500.00		47'636.95	
3153	Aménagement et regroupement des activ					66'011.43	
3161	Loyer Ecopoint	4'800.00					
3170	Réceptions/manifestations/course	22'000.00		22'000.00		21'000.85	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	37'000.00		37'000.00		35'126.02	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'000.00		5'000.00		7'549.60	
3185	Honoraires/frais d'études	45'000.00		90'000.00		23'702.70	
3185.1	Frais étude fusion des communes			13'000.00		17'906.55	
3186	Primes assur:tiers/choses/RC	21'000.00		20'000.00		20'827.30	
3187	Emoluments	2'000.00		2'000.00		5'346.95	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc.(tiers)	320'000.00		300'000.00		354'945.20	
3189	Déneigement	120'000.00		140'000.00		59'692.20	
3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA			3'500.00		1'843.05	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	8'700.00		8'000.00		7'719.95	
3193	Cotisations à des institutions	22'500.00		22'500.00		19'471.35	
3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	24'000.00		22'500.00		18'214.70	
3210	Intérêts des dettes à court terme	500.00		500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	90'000.00		80'000.00		34'103.50	
3290	Bonifications d'intérêts	3'000.00		3'000.00		184.91	
3301	Défalcations	22'000.00		22'000.00		14'518.56	
3311	Amortissements	95'470.00		80'770.00		77'570.00	
3312	Amortissements	81'050.00		57'550.00		144'918.72	
3320	Amort. suppl. patrim. admin.					180'000.00	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	891'500.00		836'200.00		780'831.40	
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune			-30'000.00		10'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	134'500.00		109'800.00		97'238.00	
3520	Fond pereq. horiz.ETACOM			690'200.00		606'551.00	
3520.01	Fond pérèq. dif. budget état/commune					20'000.00	
3520.02	Compensation des charges des villes	524'000.00					
3520.04	Péréquation des ressources, prélèvement conjoncturels	181'000.00					
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	473'900.00		490'700.00		436'404.89	

3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	540'480.00		552'000.00		529'532.72
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	207'200.00		187'000.00		237'361.00
3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)					67'880.91
3523.1	Part. Val TV	25'000.00		25'000.00		20'727.10
3523.2	Part. Espace Horlogers	16'000.00		16'000.00		16'000.00
3523.3	Part. sur manifestation régionale	3'000.00		3'000.00		2'164.00
3525	Part. Centre de rencontre (Lacsène)	23'500.00		23'500.00		22'000.00
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	500.00		500.00		500.00
3525.2	Part. ACAS	4'600.00		4'500.00		4'430.00
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	34'500.00		22'000.00		21'598.75
3526.2	Déchets divers commune	5'000.00		5'000.00		3'604.30
3527	Incinération des déchets carnés	20'750.00		16'000.00		20'422.60
3650	Aides & subventions	15'000.00		15'000.00		10'437.65
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	18'000.00		18'000.00		13'685.00
3650.2	Subsides aux Villages	16'000.00		15'000.00		13'200.00
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	5'000.00		5'000.00		2'610.10
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	11'700.00		14'500.00		10'682.00
3655	Subvention à institution (LAJE)	159'800.00		166'000.00		163'856.75
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'600.00		4'500.00		4'430.00
3657	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	136'000.00		133'500.00		111'846.50
3658	Aides/subv. à instit. privées	16'000.00		12'000.00		16'380.35
3658.1	Part abon. téléski V.J.	2'000.00		2'000.00		2'100.00
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	24'300.00		24'700.00		24'714.00
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	32'000.00		20'000.00		20'000.00
3658.4	Part fonds régional du tourisme	4'000.00		2'600.00		2'990.00
3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		15'000.00
3803	Attribution fonds de réserve					40'000.00
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	3'000.00		3'000.00		3'000.00
3809.1	Attribution réserve générale					100'000.00
3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)					10'000.00
3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	4'000.00		2'600.00		2'990.00
3900	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		24'000.00
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00
4001	Impôt sur le revenu		1'500'000.00		1'650'000.00	1'403'724.02
4002	Impôt sur la fortune		330'000.00		350'000.00	297'074.95
4003.1	Impôt à la source		50'000.00		60'000.00	64'291.10
4003.2	Impôt des frontaliers		1'200'000.00		950'000.00	915'654.00
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		200'000.00		300'000.00	307'743.10
4012	Impôt s/capital personnes morales		10'000.00		5'000.00	4'105.20
4020	Impôt foncier		126'000.00		125'000.00	121'787.15
4040	Droits de mutations		60'000.00		60'000.00	94'121.20
4050	Impôt sur successions & donations		3'000.00		3'000.00	34'581.70
4061	Impôt des chiens		6'500.00		7'000.00	6'050.00
4066	Taxes de séjour		40'000.00		26'000.00	29'902.40
4091	Impôt récupéré après défalcatons		5'000.00		5'000.00	343.94
4101	Patentes boissons et tabacs		500.00		500.00	325.00
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00	7'500.00
4220	Revenus capitaux patrim.financier		110'000.00		110'000.00	111'187.33
4221	Intérêts moratoires		10'000.00		10'000.00	12'261.57
4231	Loyer		134'900.00		125'200.00	136'715.00
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		13'000.00		13'000.00	12'770.00
4242	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier					2'660.00
4271	Location		373'400.00		281'900.00	371'594.05
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'720.00		38'000.00	38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		7'000.00		7'000.00	43'479.96
4310.1	Emoluments permis de construire		15'000.00		20'000.00	
4310.2	Emoluments administratif		5'000.00		5'000.00	
4320	Remboursement agence postale		12'000.00		12'000.00	12'708.45
4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'000.00		5'000.00	8'148.65
4341	Taxes de raccordement		35'000.00		35'000.00	50'387.75
4342	Taxe d'utilisation		310'000.00		310'000.00	305'760.70
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'500.00		8'500.00	8'425.50
4350	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		51'200.00		51'200.00	28'985.70
4351	Vente d'eau et d'électricité		164'000.00		269'000.00	164'076.92
4355.1	Vente bois de service/grumes		350'000.00		350'000.00	392'905.60
4355.3	Vente bois de feu		20'000.00		25'000.00	20'277.50

4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		70'000.00		70'000.00		30'833.00
4360	Remboursements de tiers		71'400.00		71'300.00		128'112.80
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		40'000.00		48'000.00		34'328.00
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		55'000.00		55'000.00		31'241.90
4412	Part à la taxe CO2		1'000.00		1'000.00		617.05
4510	Participation/rembt du Canton		72'000.00		79'000.00		185'703.85
4510.02	Péréquation de besoins structurels		327'500.00				
	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024				116'000.00		
4511							
4512	Subside du Canton		10'000.00		10'000.00		
4518	Part. Canton: salaire du garde		65'000.00		64'000.00		65'588.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		60'700.00		357'400.00		407'624.10
4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		100'000.00		43'400.00		10'000.00
	Fonds péréq. décompte année précédente						29'975.20
4520.1							
4520.2	AJOVAL décompte année précédente						34'325.65
4521	Retour/dép. thématique		4'000.00		661'800.00		708'245.00
	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune				120'000.00		120'000.00
4521.01							
4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 02/2019				450'000.00		
	Péréquation des ressources, solidarité principale		654'000.00				
4521.03							
4521.06	Compensation transitoire		288'000.00				
	Retour/dép. thématique, décompte année précédente						83'880.00
4521.1							
	Participation Gendarmerie décompte année précédente						8'398.00
4521.2							
	Participation ORPC décompte année précédente						1'617.69
4521.3							
4522	Part du groupement scol.V.Joux		24'000.00		22'000.00		22'000.00
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		7'000.00		6'000.00		6'795.00
4525	Part. ValRégIEaux		22'000.00		20'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		80'000.00		70'000.00		119'456.05
4803	Prélèvement réserve bâtiments		50'000.00				
4805	Prélèvement réserve générale				270'350.00		199'000.00
4809	Prélèvement réserve divers		12'000.00				67'880.91
	Prélèvement fonds communal du tourisme		4'000.00		2'600.00		2'990.00
4817							
4900	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		24'000.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

ANNEXES

Divers indicateurs

Compte de fonctionnement					
année	2021	2022	2023	2024 budget	2025 budget
recettes	6'923'820 Fr.	8'553'130 Fr.	7'410'161 Fr.	7'862'650 Fr.	7'318'820 Fr.
dépenses	6'292'473 Fr.	6'963'495 Fr.	7'079'479 Fr.	8'082'090 Fr.	7'109'890 Fr.

(40 à 46)-(30,31,32,35,36)= M.A		en % M.A/total 40 à 46			
année	2021	2022	2023	2024 budget	2025 budget
%	9.49%	19.44%	4.68%	0.29%	2.05%

Autorités et personnel					
	2021	2022	2023	2024 budget	2025 budget
Autorité et personnel					
nature 30....	1'262'187.85	1'381'837.20	1'389'485.60	1'452'580.00	1'482'810.00
Masse salariale sans					
Conseil Com. et Mun.	1'012'130.65	1'077'730.95	1'082'590.55	1'153'580.00	1'173'810.00
Nombre d'employés	12	12	11	11	13
Employés ETP	11.1	11.1	10.2	10.4	10.4

Inventaire des investissements potentiels

Forêts et alpages :

- Alpages : rénovation de 3 toits.	2025-2026	500'000.-
- Forêts : entretien des chemins.	2025-2026	200'000.-

Bâtiments :

- Salles des sociétés du Lieu : changements des fenêtres.	2025-2026	50'000.-
- Pavillon Le Lieu : réfection toiture et divers, estimation.	2025-2026	250'000.-
- Aménagement panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments.	2025-2026	300'000.-
- Eglise Le Lieu : relevage (révision complète) et amélioration de l'orgue selon devis.	2025-2026	40'000.-
- Eglise Le Lieu : corniche, toit.	2025-2026	150'000.-
- La Villagoise : réfection et aménagement intérieur	2025	200'000.-
- Gare Le Lieu : aménagement WC Public.	2025-2026	50'000.-

Urbanisme / centre sportif :

- Les Charbonnières : réalisation d'une Salle : « Complexe du Brenet ».		6'000'000.-
- Les Charbonnières : Tremplin, PA.	2025-2026	80'000.-
- Les Charbonnières : Tremplin, subvention communale.		390'000.-

Routes :

- Les Charbonnières-Le Séchey- Le Lieu : mobilité douce, création d'une piste multifonctionnelle.	2026 et plus	770'000.-
- Eclairage Public : motion Marine Meylan – réflexion autour de l'éclairage public de la commune. Estimation.	2026 et plus	300'000.-
- Les Charbonnières : réaménagement du centre du Village (selon plan directeur RWB) en lien avec CAD.	2025-2026	1'500'000.-
- Gare Le Lieu : passage à niveau.	2025-2026	120'000.-
- Passage à niveau Les Esserts de Rives.	2025	250'000.-

Total **11'150'000.-**

PLANIFICATION

Postes en cours	Route de la Gare Le Lieu	Réaménagement du carrefour du Séchéy	Grand-Rue - Rue de la Gare - Rue du Puits féfection et aménagements	Révision PGA	Crédit avant- projet complexe du Brenet	Gestion des déchets	Aménagement des rives du Lac Brenet	Achat 16'357 m2 Domiane public cantonal
Préavis	1.2004	1.2021	5.2024	8.2003+05.2017	3.2021	10.2017	7.2022	1.2024
Montant initial	916'953	690'000	260'000	130000+200'000	120'000	285'000	546'500	355'000
Durée initiale	30	30	40	20	à déterminer	15	20	30
Compte Bilan	9141.01	9141.011	9141.012	9141.02		9141.90	9141.022	9143.40
No compte	430.3311	430.3312	430.3313	420.3312	420.3312	450.3311	420.3312	420.322
Solde 2024	177'953	545'011		376'327	79'676	114'278	31'642	
2025	23'000	23'000				10'400		
2026	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2027	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2028	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2029	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2030	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2031	23'000	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2032	16'953	23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2033		23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2034		23'000	6'500	16'500		10'400	20'325	
2035		23'000	6'500	16'500		10'278	20'325	
2036		23'000	6'500	16'500			20'325	
2037		23'000	6'500	16'500			20'325	
2038		23'000	6'500	16'500			20'325	
2039		23'000	6'500	16'500			20'325	
2040		23'000	6'500	16'500			20'325	
2041		23'000	6'500	16'500			20'325	
2042		23'000	6'500	16'500			20'325	
2043		23'000	6'500	16'500			20'325	
2044		23'000	6'500	16'500			20'325	
2045		23'000	6'500	16'500			20'325	
2046		23'000	6'500					
2047		23'000	6'500					
2048		23'000	6'500					
2049		23'000	6'500					
2050		23'000	6'500					
2051		23'000	6'500					
2052		23'000	6'500					
2053		23'000	6'500					
2054		23'000	6'500					
2055			6'500					
2056			6'500					
2057			6'500					
2058			6'500					
2059			6'500					
2060			6'500					
2061			6'500					
2062			6'500					
2063			6'500					
2064			6'500					
2065			6'500					
total	177'953	690'000	260'000	330'000	0	114'278	406'500	0
Solde 2024	177'953	545'011	0	376'327	79'676	114'278	31'642	0

Solde 2024 valeur bilan au 01.01.24 déduit de l'amortissement au budget 2024

RÉPARTITION DES

Postes en cours	Route de la Gare Le Lieu	Réaménagement du carrefour du Séchéy	Grand-Rue - Rue de la Gare - Rue du Puits féfection et aménagements	Révision PGA	Crédit avant- projet complexe du Brenet	Gestion des déchets	Aménagement des rives du Lac Brenet	Achat 16'357 m2 Domiane public cantonal
intérêts	4'200.00	16'000.00	6'000.00	8'800.00	2'700.00	2'600.00	12'700.00	
compte	430.3220	430.3220	430.3220	420.3220	420.3220	450.3220	420.3220	420.3220

DES AMORTISSEMENTS

Réfection du toit et de la façade ouest du Chalet Neuf	Travaux de désaffectation partielle du cimetière des Charbonnières et	Chauffage à distance, raccordement bât. Communaux	Achat du bâtiment ECA 577 (ex Rohner)	Hangar à Plaquettes	Allemagne Frasse équipement épuration	Allemagne Frasse épuration 2ème étape	Rue des Artisans assainissements réseau EC	Total 914 (sauf forêts) + 916 + 917	Postes en cours
12.2020	5.2023	2.2022	7.2012 et 04.2014	8.2012	6.2009/02.2012	2.2012	0.0010		Préavis
135'652	220'000	313'000	898'900	529'016	375'368	420'000	102'000		Montant initial
30	15	10	30	30	30	30	30		Durée initiale
9143.15	9141.80	9144.31	9143.02	9143.03	9141.10	9141.101	9141.11		Compte Bilan
323.3312	440.3311	divers	3521.3312	324.3311	460.3311	460.3311	460.3311		No compte
125'752	329	93'348	486'700	370'166	146'210	47'711	69'149	2'664'251	Solde 2024
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520	14'000	3'200	176'520	2025
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520	14'000	3'200	219'845	2026
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520	14'000	3'200	219'845	2027
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520	5'711	3'200	211'556	2028
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	205'845	2029
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	205'845	2030
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	205'845	2031
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	199'798	2032
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	182'845	2033
4'550	14'700	31'300	22'200	17'650	12'520		3'200	182'845	2034
4'550	14'700		22'200	17'650	12'520		3'200	151'423	2035
4'550	14'700		22'200	17'650	8'490		3'200	137'115	2036
4'550	14'700		22'200	17'650			3'200	128'625	2037
4'550	14'700		22'200	17'650			3'200	128'625	2038
4'550	14'200		22'200	17'650			3'200	128'125	2039
4'550			22'200	17'650			3'200	113'925	2040
4'550			22'200	17'650			3'200	113'925	2041
4'550			22'200	17'650			3'200	113'925	2042
4'550			22'200	17'650			3'200	113'925	2043
4'550			22'200	17'650			3'200	113'925	2044
4'550			22'200	17'166			3'200	113'441	2045
4'550			20'500				3'200	57'750	2046
4'550							3'200	37'250	2047
4'550							3'200	37'250	2048
4'550							3'200	37'250	2049
4'550							3'200	37'250	2050
4'550							3'200	37'250	2051
2'903							3'200	35'603	2052
							3'200	32'700	2053
							3'200	32'700	2054
								6'500	2055
								6'500	2056
								6'500	2057
								6'500	2058
								6'500	2059
								6'500	2060
								6'500	2061
								6'500	2062
								6'500	2063
								6'500	2064
								6'500	2065
125'753	220'000	313'000	486'700	370'166	146'210	47'711	96'000	3'784'271	total
125'752	329	93'348	486'700	370'166	146'210	47'711	69'149	2'664'251	Solde 2024

INTÉRÊTS PASSIFS

Réfection du toit et de la façade ouest du Chalet Neuf	Travaux de désaffectation partielle du cimetière des	Chauffage à distance, raccordement bât. Communaux	Achat du bâtiment ECA 577 (ex Rohner)	Hangar à Plaquettes	Allemagne Frasse équipement épuration	Allemagne Frasse épuration 2ème étape	Rue des Artisans assainissements réseau EC	Total	Postes en cours
3'000.00	5'100.00	2'200.00	11'300.00	8'600.00	3'400	1'100	2'300	90'000	intérêts
323.3220	440.3220	divers	3521.3220	324.3220	460.3220	460.3220	460.3220		compte

BUDGET
ASSOCIATION
SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE
VALLEE DE JOUX
(ASIVJ)



Préavis du comité de direction n° 2/2024

Budget 2025

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

Objet du préavis

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons le budget de l'Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) pour l'année 2025. Le comité de direction s'est basé, pour l'élaboration de ce budget, sur le fonctionnement d'une année complète (2024) où toutes les tâches relatives au parascolaire ont été assumées par le secrétariat de l'ASIVJ. Les charges prévues se montent à CHF 5'431'080.00 et les produits à CHF 1'170'300.00, soit un montant global à charge des communes budgété à CHF 4'260'780.00 pour 2025.

Pour 2025, les objectifs sont les suivants :

- la poursuite des projets en cours avec la mise en place du site Internet.
- la professionnalisation de la gestion des séances du CoDir avec le système « Meeting », la gestion des heures du personnel de l'ASIVJ avec le système Tipee.
- l'augmentation du nombre de repas fournis par le restaurant scolaire, notamment pour les apprentis et étudiants de l'ETVJ.
- le maintien de l'excellente collaboration mise en place avec nos divers partenaires pour la gestion des tâches quotidiennes assurées par l'ASIVJ.
- La poursuite du projet du Campus « École du Futur » : les réflexions concernant l'extension des bâtiments à Chez-Le-Maître vont se poursuivre en coordination avec la commune du Chenit, l'ETVJ et le Pôle Santé Vallée de Joux. Un plan de mobilité va être effectué dans le courant du deuxième semestre de l'année 2024.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Projection du nombre d'élèves pour les rentrées 2024/2025 et 2025/2026

Rentrée août 2024-2025		Estimation rentrée 2025-2026	
Niveau	Nombre élèves	Niveau	Nombre élèves
11S	82	11S	87
10S	87	10S	65
9S	65	9S	79
8P	79	8P	65
7P	65	7P	88
6P	81	6P	67
5P	67	5P	71
4P	71	4P	79
3P	79	3P	68
2P	68	2P	72
1P	74	1P	
	818		

L'ASIVJ, son personnel au 01 janvier 2024

Fonction	Personne	Taux d'occupation
Secrétaire générale	Astrid Mignot	100%
Collaboratrice Administrative	Marie Barradeau	50%
Responsable du restaurant	Jean Tripet	80%
Cuisinière	Sabine Tissot-Valceschini	80%
Collaboratrice polyvalente*	Reymond Anouchka	40%
Collaboratrice polyvalente*	Claire-Lise Bucher	35%
Accueillante de midi	Heike Schmidt	40hrs par mois (24%)
Accueillante de midi	Khrystyna Lazutina	40hrs par mois (24%)
Accueillante de midi	Aloys Benoît	20hrs par mois (12%)
Accueillante de midi	Juliette Lambercy	10hrs par mois (6%)
Accueillante de midi	Coralie Golay	Remplaçante
Devoirs accompagnés	Honorine Carbone-Berney	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Sarah Poncet	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Mireille Rochat	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Juliette Lambercy	12hrs par mois
Devoirs accompagnés	Sophie Richard	8hrs par mois
Devoirs accompagnés	Aloys Benoît	4hrs par mois
Devoirs accompagnés	Virginie Gross	Remplaçante
Patrouilleuses/Patrouilleurs adultes	18 collaborateur-riche-s	Au nombre de passages
Patrouilleuses/Patrouilleurs enfants	7 élèves site du Brassus	CHF 200.00 + 10 bons de cinéma
Finances	Commune du Lieu, Yves Chenaux	Mandat
Médiathèque	EPS, Léa Cloux responsable	Mandat
Médiathèque	EPS, AID agent information documentaire	Mandat
Secrétariat Conseil Intercommunal	Aristide Tiago	Mandat

- *Anouchka Reymond : restaurant scolaire/accueil de midi/sécurité-patrouille
- *Claire-Lise Bucher : restaurant scolaire/accueil de midi/devoirs accompagnés/sécurité-patrouille

Unités d'accueil

Unités	Niveaux scolaires	Capacité
Les Flocons d'Or, unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Le Brassus	1P à 4P	3 x 12 places Total 36 places
Les Flocons d'Or - Le Brassus Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) Accueil pour enfants à midi (APMi)	5P à 6P	2 x 15 APEMS = 30 1 x 15 APMi = 15 Total 45 places
Restaurant scolaire et activités de midi, Chez-le-Maître	7P à 8P 9-10-11S	98 places
Devoirs accompagnés, collège des Cytises Devoirs accompagnés, collège de Chez-le-Maître	4-5-6P 7-8P & 9S*	40 places 30 places

- * Prestation proposée aux enfants de la 9S depuis la rentrée scolaire 2023-2024.

Commentaire au budget de l'ASIVJ

500. Administration

500.3003 : Indemnités et jetons de présence CHF 40'000.00

Les nombreux projets en cours et futurs nous obligent à maintenir un montant de CHF 40'000.00.

500.3011 : Traitement du personnel CHF 160'000.00

Augmentation du budget de CHF 8'000.00 par rapport à 2024. Montant correspondant aux adaptations des salaires.

500.3040 : Caisse de retraite CHF 23'500.00

L'augmentation de CHF 500.00 est liée avec l'augmentation du compte 500.3011 traitement du personnel.

500.3091 : Frais de formation CHF 5'000.00

Le budget pour les frais de formation est maintenu pour le personnel de l'ASIVJ. (conflits, gestion de situations complexes avec les élèves).

500.3100 : Imprimés et frais de bureau CHF 10'000.00

L'augmentation de CHF 4'000.00 correspond à l'augmentation des communications adressées aux parents des enfants via les agendas scolaires (format papier). Impression des légitimations pour les transports scolaires du cycle 1 (classes 1-6P).

500.3100.2 : Prévention, santé, médiation et mobilité CHF 8'000.00

Le compte a été adapté aux besoins et passe de CHF 9'000.00 à CHF 8'000.00. Des réflexions vont être effectuées afin de participer aux diverses manifestations organisées par les communes (Spark...) ou par l'EPS. Ce compte contient également le financement des inscriptions du personnel de l'EPS pour une compétition sportive une fois par année civile.

500.3111 : Achat et entretien matériel informatique/site internet CHF 17'000.00

L'augmentation du budget correspondant à la création, la mise en place et le maintien du site Internet. Les diverses licences pour la nouvelle photocopieuse, les systèmes « Meeting », « Tipee », CeRFI pour l'utilisation de la plateforme MonPortail (gestion des abonnements pour les repas de midi MaCantine et les devoirs accompagnés MesDevoirs).

500.3175 : Frais fonctionnement Conseil Etablissement CHF 500.00

Ce montant est alloué au CET pour tous les frais annexes afin de garantir son bon fonctionnement.

500.3185.1 : Honoraires/frais d'études CHF 30'000.00

L'augmentation du budget de CHF 10'000.00 permettra d'assumer les honoraires des futures études en lien avec le projet du « Campus Ecole du Futur ».

500.3187 : Frais promotions CHF 15'000.00

L'augmentation du budget de CHF 3'000.00 permettra de couvrir l'augmentation des prix des prestataires (sonorisation, fleurs, petits pains au lait) ainsi que pour le repas de fin d'année du personnel de l'EPS. De plus, un écran géant est installé depuis les promotions de 2024, pour animer la cérémonie de remise de diplômes des 11S. D'autre part afin de couvrir les divers frais, une participation de CHF 100.00 par classe pour les 1-4P va être mise en place.

500.3522.2 : Traitement/frais de la bourse CHF 24'000.00

Augmentation du budget de CHF 2'000.00 suite à l'augmentation de la facturation et du trafic de paiements aux divers projets à venir.

500.4319 : Remb. Et part. frais informatique (MonPortail) CHF 0.00

Le budget est à zéro. En effet, les membres du CoDir ont décidé lors de sa séance du jeudi 04 juillet de supprimer la finance d'inscription de CHF 25.00 à la plateforme MonPortail. La perte du revenu se monte à environ CHF 3'000.00 par an.

501. Réfectoire

501.3011 : Traitement du personnel CHF 205'000.00

Augmentation du budget de CHF 23'000.00 par rapport à 2024 pour les raisons suivantes :

- Intégration et renforcement du personnel encadrant durant la pause de midi.

Les quatre comptes ci-dessous subissent également des augmentations en lien avec l'augmentation du personnel de cuisine et de l'accueil de midi :

501.3030 : Assurances sociales augmentation de CHF 1'000.00 pour un total de CHF 18'000.00

501.3040 : Caisse de retraite augmentation de CHF 7'000.00 pour un total de CHF 30'000.00 en lien avec l'augmentation de la masse salariale du compte 501.3011

501.3050 : Assurances accidents/perde de gain augmentation de CHF 500.00 pour un total de CHF 4'000.00

501.3060 : Indemnités/remboursement frais augmentation de CHF 13'000.00 pour un total de CHF 15'000.00. Prestation de la cuisine pour repas du personnel de cuisine et de l'accueil de midi

501.3189 : Achats marchandise réfectoire CHF 160'000.00

Augmentation du budget de CHF 15'000.00 par rapport à 2024 justifiée par :

- L'augmentation des coûts des marchandises d'environ 10%.
- Augmentation de la fréquentation par les élèves de l'EPS (7-8P & 9-11S).
Un nombre plus important d'élèves qui ont une 33ème période et de ce fait ne peuvent plus rentrer manger à la maison.

501.3189.1 : Achats fourniture non alimentaire pour réfectoire CHF 9'000.00

Augmentation de CHF 1'000.00 dû à l'inflation des coûts des marchandises non alimentaires.

501.4331 : Ventes repas réfectoire (UAPE et élèves ASIVJ & ETVJ & EPS) CH 280'000.00

Augmentation (CHF 10'000.00) attendue grâce à la vente d'un nombre plus important de repas au restaurant scolaire. Projet d'ouvrir la prestation aux enfants de l'EPS le mercredi à midi et d'augmenter le nombre de repas pris par les étudiants et apprentis de l'ETVJ.

502. Médiathèque

502.3102 : Achats livres CHF 8'000.00

Le budget est maintenu comme pour l'année 2024, la somme de CHF 2'000.00 sera reportée sur le compte 502.3170 pour les événements.

502.3170 : Evénements CHF 4'000.00

A la demande de la responsable de la Médiathèque, le compte est diminué de CHF 2'000.00 par rapport à l'année 2024, mais augmenté de CHF 2'000.00 par rapport au budget de 2023. Le montant est couvert par une diminution du budget « Achats livres ».

509. Administration générale

509.4900 : Répartition sur le primaire et secondaire au prorata des élèves CHF 812'600.00

51. Enseignement Primaire

510 : Administration primaire

510.3900 : Part à Administration générale au prorata des élèves CHF 575'200.00

511. Bâtiments & locations diverses

Montant total de la location CHF 783'920.00

511.3161.1 Le Chenit : CHF 459'040.00 - augmentation de CHF 9'700.00

(Ouverture d'une classe 3P au Brassus collège Neuf année scolaire 24-25 & sports & cours de rythmique dans la salle de gym)

511.3161.11 L'Orient : CHF 2'160.00

511.3161.12 Le Brassus : CHF 0.00. La salle du Casino qui appartient au village n'est plus utilisée pour les cours de rythmique des 1-2P. Ceux-ci se dispensent à la salle de sports du Brassus (commune du Chenit)

511.3161.21 Les Bioux : CHF 89'100.00 – pas de changement

511.3161.3 Le Lieu : CHF 38'720.00 – augmentation de CHF 720.00 pour la location d'une salle de dégagement pour les cours CIF (cours intensif de français) dans le bâtiment communal du Lieu

511.3161.4 Centre Sportif : CHF 158'900.00 - pas de changement

511.3161.5 PPLS, location Chenit : CHF 36'000.00 – pas de changement

512. Enseignement Primaire

512.3801 : Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire) CHF 9'000.00

Montant pour le remplacement complet (Ecran & Support) de 2 ANFs.

Le renouvellement se fera uniquement si les besoins sont avérés.

513. Activités parascolaires

513.3011 : Traitement du personnel CHF 100'000.00

La diminution du budget de CHF 10'000.00 correspondant au personnel encadrant de l'accueil de midi qui est attribué au compte 501.3011 traitement du personnel pour le « Réfectoire – accueil de midi ».

513.3030 : Assurances sociales diminue de CHF 1'000.00 pour passer à CHF 9'000.00, montant adapté au traitement du personnel.

513.3050 : Assurances accidents/perde de gain maladie augmente de CHF 1'000.00 pour un total de CHF 2'000.00.

513.3653 : Courses d'école et camps CHF 40'000.00

Le montant de CHF 5'000.00 permettra de couvrir l'augmentation des coûts due à l'inflation de nos divers prestataires et d'offrir une course d'école au 8P.

514. Transports

Montant proposé : CHF 748'000.00

514.3188.1 : Transports réguliers CHF 730'000.00. L'économie de CHF 74'000.00 est réalisée majoritairement grâce à la négociation du prix de l'abonnement annuel avec Mobilis qui passe de CHF 432.00 à CHF 371.00 (TVA incluse).

514.3188.2 : Transports courses et camps CHF 16'000.00
 Augmentation de CHF 1'500.00 due à la fluctuation du carburant, et à l'augmentation des transports pour les diverses activités extérieures essentiellement pour les sorties avec le Parc Jura Vaudois.

515. Unités d'Accueil

Montant proposé : CHF 740'000.00

Pour rappel les données concernant le budget sont fournies par AJOVAL, à qui sont déléguées la responsabilité et la conduite des différentes unités d'accueil UAPE, APEMS-APMi aux Flocons d'Or. Comme en 2024, il a été fait le choix de porter au budget 2025 le coût pour une structure pleine. Au vu de l'évolution de la situation, le montant est divisé en 2 comptes. 515.3655.1 : Unité d'accueil Les Flocons d'Or CHF 540'000.00 tel que proposé par AJOVAL pour 2025.

515.3655.2 : Unité d'accueil futur CHF 200'000.00.

519. Participation des Communes

Le solde des charges net de CHF 3'036'720.00 est réparti entre les communes en fonction du nombre d'habitants au 1.1.2024 et du nombre d'élèves par commune au 31.8.2024, selon l'art. 28 des statuts de l'ASIVJ.

52. Enseignement secondaire

520 : Administration secondaire

520.3900 : Part à Administration générale au prorata des élèves CHF 237'400.00

521 : Bâtiments locations & divers CHF 795'260.00

Aucune adaptation, le budget est identique à celui proposé en 2024.

522. Enseignement secondaire

522.3802 : Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire) CHF 9'000.00

Montant pour le remplacement complet (Ecran & Support) d'un ANF.

Le renouvellement se fera uniquement si les besoins sont avérés.

523. Activités parascolaires

Montant proposée : CHF 76'400.00

Aucunes adaptations, le budget est identique à celui proposé en 2024.

524. Transports

Montant proposé CHF 109'500.00

524.3188.1 : Transports réguliers CHF 89'000.00. L'économie potentiel de CHF 96'500.00 est réalisée grâce à la suppression des courses scolaires et à l'utilisation des courses de ligne par les enfants de l'EPS de l'établissement de Chez-le-Maître. Cette nouvelle prestation a été mise en place avec le soutien de l'AVJ. De plus, ces élèves profitent également de la baisse du prix de l'abonnement Mobilis mentionnée ci-dessus.

529. Participation des communes

Le solde des charges net de CHF 1'224'060.00 est réparti entre les communes en fonction du nombre d'habitants au 1.1.2024 et du nombre d'élèves par commune au 31.8.2024, selon l'art. 28 des statuts de l'ASIVJ.

Considération finale 519 et 529

La participation des communes prévue pour un montant total de CHF 4'260'780.00 est inférieure à celle prévue pour 2024 de CHF 88'520.00. Elle se justifie principalement par :

- Diminution du prix de l'abonnement de transport Mobilis.

Page 7

- Diminution des coûts des transports réguliers des enfants scolarisés à Chez-Le-Maître grâce à la suppression des bus dédiés et le transport sur des lignes publiques mis en place avec le soutien de l'AVJ.

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 15 août 24.

En vertu de ce qui précède, le comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux

- vu le préavis n°2/2024
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

d'adopter le budget de l'année 2025 tel que présenté, soit :

Charges	CHF 5'431'080.00
Produits	CHF 1'170'300.00
Déficit	CHF 4'260'780.00 à charge des communes

Au nom du comité de direction

Sylvie Aubert Brühlmann

Présidente

Astrid Mignot

Secrétaire Générale

Le Sentier, le 15 août 2024

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'431'080.00	5'431'080.00	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
50	ADMINISTRATION GENERALE	1'107'800.00	1'107'800.00	1'020'300.00	1'020'300.00	964'065.22	964'065.22
500	ADMINISTRATION	390'500.00	10'200.00	361'500.00	13'200.00	359'653.14	35'980.35
500.3003	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	40'000.00		40'000.00		35'370.00	
500.3011	Traitement personnel	160'000.00		152'000.00		159'304.15	
500.3012	Traitement dent./médecin scolaire	18'000.00		18'000.00		15'293.05	
500.3030	Assurances sociales	16'000.00		16'000.00		15'479.40	
500.3040	Caisse de retraite	23'500.00		23'000.00		23'163.60	
500.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	3'500.00		3'500.00		3'245.15	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	2'000.00		2'000.00		554.64	
500.3091	Frais de formation	5'000.00		5'000.00			
500.3100	Imprimés et frais de bureau	10'000.00		6'000.00		8'572.10	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation et mobilité	8'000.00		9'000.00		3'406.50	
500.3111	Achat et entretien matériel informatique/site internet	17'000.00		15'000.00		13'830.75	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	8'000.00		8'000.00		5'481.20	
500.3175	Frais fonctionnement Conseil Etablissement	500.00					
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	2'000.00		2'000.00		1'561.65	
500.3185.1	Honoraires/frais études	30'000.00		20'000.00		33'862.80	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'500.00		7'500.00		7'478.85	
500.3187	Frais promotions	15'000.00		12'000.00		10'477.40	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	500.00		500.00		571.90	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	24'000.00		22'000.00		22'000.00	
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		200.00		200.00		104.60
500.4319	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)				3'000.00		2'189.00
500.4522	Remboursements divers		10'000.00		10'000.00		33'686.75
501	REFECTOIRE - ACCUEIL de MIDI	524'000.00	280'000.00	463'500.00	270'000.00	424'527.88	219'881.50
501.3011	Traitement personnel	205'000.00		182'000.00		168'884.50	
501.3030	Assurances sociales	18'000.00		17'000.00		14'589.95	
501.3040	Caisse de retraite	30'000.00		23'000.00		18'613.00	
501.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	4'000.00		3'500.00		3'010.40	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	15'000.00		2'000.00		14'554.20	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	160'000.00		145'000.00		113'417.35	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	9'000.00		8'000.00		8'458.48	
501.4331	Ventes réfectoire		280'000.00		270'000.00		219'881.50
502	MEDIATHEQUE	193'300.00	5'000.00	195'300.00	5'000.00	179'884.20	3'273.65
502.3101	Divers et petit matériel	1'200.00		1'200.00		1'211.80	
502.3102	Achats livres	8'000.00		8'000.00		7'860.10	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	4'000.00		6'000.00		2'432.65	
502.3522.1	Traitement assistants bibliothécaires	30'500.00		30'500.00		18'859.75	
502.3522.3	Traitement bibliothécaires	12'000.00		12'000.00		11'919.90	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		5'000.00		5'000.00		3'273.65
509	ADMINISTRATION GENERALE		812'600.00		732'100.00		704'929.72
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		812'600.00		732'100.00		704'929.72
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	3'065'220.00	3'065'220.00	3'077'660.00	3'077'660.00	2'867'822.37	2'867'822.37
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	575'200.00		515'120.00		504'439.72	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	575'200.00		515'120.00		504'439.72	
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	783'920.00		777'940.00		772'782.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	459'040.00		449'340.00		449'340.00	
511.3161.11	L'Orient, locations	2'160.00		4'400.00		1'480.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations			2'200.00			
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		89'100.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'720.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'900.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	28'100.00		19'100.00		33'606.30	
512.3111	Achat matériel informatique	9'000.00				18'086.30	
512.3112	Equipement de locaux	2'000.00		2'000.00			
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	2'600.00		2'600.00		1'300.00	
512.3170	Spectacles, frais de formation	5'500.00		5'500.00		5'220.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	190'000.00	28'500.00	195'000.00	28'500.00	192'715.55	37'481.10
513.3011	Traitement personnel	100'000.00		110'000.00		127'271.55	
513.3030	Assurances sociales	9'000.00		10'000.00		9'923.65	
513.3040	Caisse de retraite	1'000.00		1'000.00			
513.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	2'000.00		1'000.00		143.30	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	1'000.00		1'000.00		768.35	
513.3116	Achat matériel	1'000.00		1'000.00		360.40	
513.3180	Cours et locations de skis	35'000.00		35'000.00		14'719.00	
513.3653	Courses d'école et camps	40'000.00		35'000.00		38'029.30	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'000.00		1'000.00		1'500.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		15'000.00		15'000.00		11'044.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		13'000.00		13'000.00		26'437.10
513.4512.5	Remboursement divers		500.00		500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	748'000.00		830'500.00		814'278.80	
514.3188.1	Transports réguliers	730'000.00		814'000.00		794'500.35	
514.3188.2	Transports courses et camps	16'000.00		14'500.00		16'783.25	
514.3188.3	Transports divers	2'000.00		2'000.00		2'995.20	
515	UNITES D'ACCUEILS	740'000.00		740'000.00		550'000.00	47'182.45
515.3655.1	Unité d'accueil les Flocons d'Or	540'000.00		740'000.00		550'000.00	
515.3655.2	Unité d'accueil futur	200'000.00					
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente						47'182.45
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		3'036'720.00		3'049'160.00		2'783'158.82
519.4522.1	Le Chenit		1'975'300.00		1'978'000.00		1'841'486.00
519.4522.2	L'Abbaye		671'600.00		683'500.00		596'592.00
519.4522.3	Le Lieu		389'820.00		387'660.00		345'080.82
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'258'060.00	1'258'060.00	1'334'140.00	1'334'140.00	1'317'134.60	1'317'134.60
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	237'400.00		216'980.00		200'490.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	237'400.00		216'980.00		200'490.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795'260.00		795'260.00		795'244.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		649'660.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'400.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'200.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	39'500.00		39'500.00		62'970.45	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	2'500.00		2'500.00		3'040.00	
522.3111	Achat matériel informatique	9'000.00		9'000.00		34'529.45	
522.3112	Equipement de locaux	2'000.00		2'000.00			
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	15'000.00		15'000.00		20'901.00	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires	2'000.00		2'000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	9'000.00		9'000.00		4'500.00	
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	76'400.00	34'000.00	76'400.00	34'000.00	60'751.55	36'342.00
523.3012	Traitements sport scol. fac.	4'000.00		4'000.00			
523.3030	Assurances sociales	400.00		400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
523.3170	Sport et culture	5'000.00		5'000.00			
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	65'000.00		65'000.00		58'751.55	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		30'000.00		30'000.00		36'342.00
523.4512	Part du canton sport fac.		3'000.00		3'000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac		500.00		500.00		

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523.4522	Remboursement divers		500.00		500.00		
524	TRANSPORT DES ELEVES	109'500.00		206'000.00		197'678.60	
524.3188.1	Transports réguliers	89'000.00		185'500.00		183'526.25	
524.3188.2	Transports courses et camps	15'500.00		15'500.00		13'297.95	
524.3188.3	Transports divers	5'000.00		5'000.00		854.40	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'224'060.00		1'300'140.00		1'280'792.60
529.4522.1	Le Chenit		817'900.00		854'400.00		834'969.00
529.4522.2	L'Abbaye		256'700.00		282'600.00		262'543.00
529.4522.3	Le Lieu		149'460.00		163'140.00		183'280.60
5	RECAPITULATION GENERALE	5'431'080.00	5'431'080.00	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
	TOTALISATION	5'431'080.00	5'431'080.00	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
	Résultat						

Extrait de la convention primaire pour l'année 2025

Communes	Elèves 31.8.24	%	Habitants 01.01.24	%	Moyenne %
Le Chenit	372	64.249%	4712	65.847%	65.048%
L'Abbaye	132	22.798%	1534	21.437%	22.117%
Le Lieu	75	12.953%	910	12.717%	12.835%
Totaux	579	100.000%	7156	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	3'065'220.00	
Total des revenus avant participation	-28'500.00	
Solde à répartir	3'036'720.00	= SFr. 5'244.77 par élève

Participation de la commune du Chenit	65.048%	1'975'300.00	= SFr. 5'309.95 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye	22.117%	671'600.00	= SFr. 5'087.88 par élève
Participation de la commune du Lieu	12.835%	389'820.00	= SFr. 5'197.60 par élève

Total 3'036'720.00

Extrait de la convention secondaire pour 2025

Communes	Elèves 31.8.2024	%	Habitants 01.01.2024	%	Moyenne %
Le Chenit	162	67.782%	4712	65.847%	66.815%
L'Abbaye	49	20.502%	1534	21.437%	20.969%
Le Lieu	28	11.715%	910	12.717%	12.216%
Totaux	239	100.000%	7156	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	1'258'060.00	
Total des revenus avant participation	-34'000.00	
Solde à répartir	1'224'060.00	= SFr. 5'121.59 par élève

Participation de la commune du Chenit	66.815%	817'900.00	= SFr. 5'048.77 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye	20.969%	256'700.00	= SFr. 5'238.78 par élève
Participation de la commune du Lieu	12.216%	149'460.00	= SFr. 5'337.86 par élève

Total 1'224'060.00

BUDGET

VALREGIEAUX

COMITE DE DIRECTION

**Le Comité de Direction de
ValRégieEaux
À son Conseil Intercommunal**

PREAVIS N° 4-2024

Objet : BUDGET 2025 DE ValRégieEaux. Art. 17, ch. 5

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Selon l'article 17, chiffre 5 des statuts de l'Association intercommunale, le Conseil intercommunal a l'attribution suivante :

« Adopter le budget et les comptes annuels ».

Selon l'article 26, ... « son budget doit être approuvé par le Conseil intercommunal trois mois avant le début de l'exercice et les comptes trois mois après la fin de celui-ci. »

Budget 2025

Pour ce futur 5^e exercice de notre association, nous vous proposons d'adapter certains comptes sur la base des chiffres des années précédentes.

Avec la comptabilisation des amortissements des quatre premiers investissements via préavis, ainsi que la hausse des intérêts bancaires, nous vous proposons un budget légèrement **déficitaire de CHF 13'600.-**.

Passons en revue les divers comptes d'exploitation prévus pour 2025 en regard du budget 2024 :

- 810.3001 Traitements/vacations : CHF 24'000.-, maintien au même niveau que 2024.
- 810.3011 Traitement du personnel technique : CHF 190'000.-, - CHF 10'000.-, adaptation aux coûts 2023 en tenant compte des ajustements salariaux prévus.
- 810.3013, 3030, 3050 Personnel administratif (à l'heure) : CHF 7'900.-, + CHF 1'200.- adaptation aux coûts effectifs 2023.
- 810.3060 Indemnisation/remboursement frais : CHF 1'000.-, - CHF 1'000.-, frais effectifs.
- 810.3080 Traitement personnel administratif (au forfait) : CHF 27'000.-, + CHF 2'000.-, adaptation prestations du boursier.

- 810.3090 Frais de formation : CHF 6'000.-, + CHF 2'000.-, formation complémentaire d'exploitant réseau par le fontainier.
- 810.3110 Achat véhicule : CHF 15'000.-. Correspond aux 50 % de l'achat d'un nouveau véhicule pour le fontainier. Les autres 50 % sont pris en charge par la Commune du Chenit. Ce poste est balancé par un prélèvement au fonds de réserve véhicule 810.4819 pour CHF 15'000.-.
- 810.3114.1 Achats et entretien compteurs : CHF 45'000.-, égal aux périodes 2021-2024, changements annuels de 100 compteurs.
- 810.3114.2 Achats matériel et outillage : CHF 6'000.-, - CHF 4'000.-, adaptation aux chiffres des années précédentes, pas de gros achats prévus.
- 810.3120 Electricité : CHF 170'000.-, hausse de CHF 10'000.-, adaptation selon hausse prévisible de la consommation de kWh.
- 810.3133 Chloration : CHF 20'000.-, hausse de CHF 2'000.-, adaptation aux coûts effectifs 2023 (hausse du prix de la matière première).
- 810.3141 Entretien bâtiments : CHF 10'000.-, base chiffre 2021.
- 810.3144.1 Entretien du réseau : CHF 380'000.-, maintien au même montant que 2023, en raison du remplacement des lignes en cuivre de Swisscom par un réseau radio (CHF 60'000.-).
- 810.3144.2 Entretien des hydrantes : CHF 12'000.-, moyenne des années précédentes.
- 810.3144.3 Contrats de maintenance CHF 22'500.-, + CHF 500.-, entretien UV du Pont.
- 810.3151 Entretien, maintenance informatique : CHF 6'000.-, + CHF 1'000.-, en raison des nouveaux programmes.
- 810.3154 Entretien matériel et outillage : CHF 6'000.-, - CHF 4'000.-, moyenne des dernières années, pas de grosses révisions prévues.
- 810.3155 Entretien Véhicules : CHF 8'000.-, - CHF 2'000.- en raison du changement du véhicule du fontainier.
- 810.3161 Loyers : CHF 20'500.-, - CHF 3'500.-, adaptation aux coûts effectifs 2023 avec nouveau DDPS pour le réservoir de la Gentiane.
- 810.3170 Réceptions et manifestations : CHF 5'000.-, + CHF 1'000.-, adaptation aux coûts effectifs des années précédentes.
- 810.3180 Téléphone, ports, frais bancaires : CHF 13'000.-, - CHF 2'500.-, adaptation aux coûts effectifs.
- 810.3185.1 Honoraires et frais d'études : CHF 40'000.-, - CHF 20'000.-, adaptation à la moyenne des 3 dernières années.
- 810.3185.2 Bureau technique : CHF 18'000.-, maintien de ce montant, vu les projets en cours et la sous-traitance des relevés GPS à la SEVJ.
- 810.3185.5 Analyses d'eau : CHF 16'000.-, statut quo.
- 810.3186 Assurances tiers : CHF 17'000.-, montant identique à 2024.
- 810.3222 Intérêts et emprunts : CHF 180'000.-, hausse de CHF 20'000.-, selon renouvellements de nos prêts effectués en 2024.
- 810.3311.1 Amortissement reprise réseau : CHF 340'000.-, montant fixe.
- 810.3311.20 Amortissement Puits Pont/Charbonnières : CHF 16'500.-, 1^{er} amortissement suite au retour de préavis en 2024.
- 810.3311.22 Amortissement « remplacement conduites Sagnes – Sauge au Sentier » : CHF 10'000.-, montant fixe.
- 810.3311.23 Amortissement « Les Collondès – L'Abbaye » CHF 6'100.-, - CHF 19'900.- en raison d'un coût final nettement inférieur aux devis.

- 810.3311.25 Amortissement conduite Crettets – Sentier : **CHF 7'300.-**, nouvelle position suite retour préavis prévu fin 2024.
- 810.3801 Attribution fonds renouvellement véhicules : CHF 10'000.-, maintien au même montant. Nous avons 1.5 véhicules à charge de l'Association sur les 3 que compte le Service des eaux du Chenit.
- 810.3802 Attribution au fonds de renouvellement du réseau : CHF 165'000.-, - **CHF 25'000.-** maintien du montant de CHF 165'000.- défini pour les 5 premières années de ValRégieEaux. Ce fonds sert au maintien de la valeur à neuf de notre réseau évalué à CHF 40'200'000.- au 01.01.2021. Cette somme devrait être revue à la hausse dès 2026, ceci conformément à notre politique pour atteindre CHF 350'000.- dès 2036, soit 0.87 % de la valeur à neuf de notre réseau. Cependant, nous pourrions tenir compte des investissements effectués via des préavis pour adapter ce poste.

Du côté des revenus, nous maintenons nos tarifs actuels, comme indiqué dans notre rapport sur les comptes 2022, « ... avant de procéder à un éventuel ajustement de nos tarifs, nous attendons la réalisation de 3 exercices comptables, ceci pour obtenir un résultat comptable moyen de référence. »

Sur la base de ces 3 premiers exercices, nous pouvons dire que nos tarifs sont actuellement adaptés à nos charges, compte tenu des excédents réalisés. Cependant avec l'introduction des amortissements sur nos investissements via des préavis, nous constatons que nous nous approchons de l'équilibre. Il est probable que nous devrions revoir l'un de nos tarifs de taxes à la hausse dans les 2 à 3 ans.

810.4271 Abonnement Unités de logement et compteurs (art. 6 de l'annexe 1 du Règlement : **CHF 580'000.-**, prix inchangés de :

CHF 50.00 pour un compteur DN 15mm
 CHF 80.00 pour un compteur DN 20mm
 CHF 120.00 pour un compteur DN 25mm
 CHF 350.00 pour un compteur DN 32mm
 CHF 500.00 pour un compteur DN 40mm
 CHF 800.00 pour un compteur DN 50mm
 CHF 1'000.00 pour un compteur DN 65mm
 CHF 1'300.00 pour un compteur DN 80mm
 CHF 2'000.00 pour un compteur DN 100mm
 CHF 2'500.00 pour un compteur supérieur à DN 125mm.

810.4341 Taxes uniques de raccordements (art. 3 de l'annexe) : **CHF 100'000.-**, en **baisse de CHF 40'000.-**, adaptation par rapport aux demandes de raccordement faites en 2024. Ce poste est très aléatoire, puisqu'il dépend des nouvelles constructions ou agrandissements de bâtiments existants. A signaler que cette somme correspond à 5'000 m² de nouvelle surface brute de plancher.

810.4351 Taxe de consommation (art 5. Annexe du règlement), **CHF 1'100'000.-**, **baisse de CHF 20'000.-**, soit la vente de 579'000 m³ contre 500'000 m³ dans notre projection initiale, au prix de **CHF 1.90 le m³**. Adaptation aux chiffres 2023.

820.4356 Facturation travaux à tiers : CHF 2'000.-, - CHF 3'000.-, moyenne des années précédentes. Il s'agit de refacturation de travaux à certains propriétaires.

810.4651 Subsidés de l'ECA : CHF 10'000.-, + CHF 4'500.-, ajustement, pour tenir compte des travaux d'entretien passés par le compte « entretien réseau » et qui peuvent bénéficier d'une subvention ECA – nouvelles BH ou changement d'hydrantes, mise aux normes de portion de réseau (diamètre conduite).

810.4819 Prélèvement au fonds renouvellement véhicule : CHF 15'000.-, en lien avec l'achat du nouveau véhicule sous rubrique 810.3110 CHF 15'000.-. Son solde sera de CHF 30'000.- au 01.01.2025.

Total des charges pour 2025 selon le présent budget : **CHF 1'820'800.-**

Total des revenus pour 2025 selon le présent budget : **CHF 1'807'200.-**

Soit un excédent de charges de CHF 13'600.-

Cette somme sera comptabilisée par le compte « fonds de renouvellement réseau », doté de CHF 1'194'563.37 au 01.01.2024.

Compte tenu des marges importantes sur certains postes de ce bilan, nous vous proposons ce budget faiblement déficitaire. Une analyse sur la révision des tarifs ne sera faite que lorsque nous aurons épuisé les marges de manœuvre sur les postes « entretiens réseaux et taxes de raccordement ».

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :


LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE VALREGIEAUX

Vu le préavis N° 4-2024,
Où le rapport de la Commission d'étude,
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,
Vu article 17 des Statuts de l'Association Intercommunale ValRégIEaux,
Décide :



- d'accepter le budget de l'association ValRégIEaux pour l'année 2025, d'un montant de CHF 1'820'800.-, présentant un déficit de CHF 13'600.-.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président
Lionel Baruchet



La Secrétaire
Géraldine Chaudot



The stamp is circular with a blue border. Inside, it features a stylized mountain range and water. The text 'COMITÉ DIRECTEUR' is written along the top inner edge, and 'ValRégIEaux' is written along the bottom inner edge.

Délégués du CODIR :
- M. Lionel Baruchet, Président
- M. Jean-Fred Capt, Membre
- M. Claude Piazzini, Membre

Autre délégué :
- M. Yves Chenaux, boursier de ValRégIEaux

Le Sentier, le 14 août 2024

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023		Comptes 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	1'820'800.00	1'807'200.00	1'850'700.00	1'850'700.00	2'359'395.80	1'801'496.88	1'801'496.88	1'906'566.26	1'906'566.26	
810	SERVICE DES EAUX	1'820'800.00	1'807'200.00	1'850'700.00	1'850'700.00	2'359'395.80	1'801'496.88	1'801'496.88	1'906'566.26	1'906'566.26	
810.3001	Traitements/vacations	24'000.00		24'000.00		20'527.00	24'271.25		16'743.75		
810.3011	Traitement du personnel technique	190'000.00		200'000.00		183'790.00	171'317.05		170'115.00		
	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	7'000.00		6'000.00		6'755.00	5'635.00		1'015.00		
810.3030	Assurances sociales	700.00		500.00		655.90	481.15		147.65		
810.3050	Assurances accidents et maladie	200.00		200.00		100.00	200.00		40.00		
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'000.00		2'000.00		500.00	500.00		125.00		
810.3080	Frais personnel administratif	27'000.00		25'000.00		25'000.00	25'000.00		28'400.00		
810.3090	Frais de formation	6'000.00		4'000.00		2'214.75					
810.3110	Achat véhicule	15'000.00							42'715.55		
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	45'000.00		45'000.00		48'029.75	45'547.08		19'969.10		
810.3114.2	Achats matériel et outillages	6'000.00		10'000.00		6'073.35	3'521.24		6'558.30		
810.3120	Electricité	170'000.00		160'000.00		160'962.88	123'514.60		111'964.26		
810.3133	Chloration	20'000.00		18'000.00		20'300.00	17'840.00		14'230.00		
810.3141	Entretien des bâtiments	10'000.00		10'000.00		21'587.55			9'791.91		
810.3144.1	Entretien réseaux	380'000.00		380'000.00		381'396.65	310'217.64		290'107.01		
810.3144.2	Entretien des hydriantes	12'000.00		12'000.00		10'611.45	9'782.89		12'088.50		
810.3144.3	Contrats de maintenance	22'500.00		22'000.00		21'893.40	20'284.99		10'657.99		
810.3144.4	Mesure urgente, pompage provisoire						25'675.97				
810.3151	Entretien, maintenance informatique	6'000.00		5'000.00		4'248.20	7'753.06		3'551.64		
810.3154	Entretien matériel et outillage	6'000.00		10'000.00		3'475.95	6'210.78		7'732.15		
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	8'000.00		10'000.00		8'785.25	3'171.50		2'526.44		
810.3161	Loyers	20'500.00		24'000.00		19'927.20	19'925.40		19'922.00		
810.3170	Réceptions et manifestations	5'000.00		4'000.00		5'131.80	5'664.34		2'638.47		
	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	13'000.00		15'500.00		12'329.43	15'446.95		11'403.21		
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	40'000.00		60'000.00		62'276.03	32'091.29		39'821.99		
810.3185.2	Bureau technique	18'000.00		18'000.00		15'629.20	12'320.40		12'183.50		
810.3185.5	Analyse eau	16'000.00		16'000.00		10'008.00	10'787.90		10'953.96		
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	17'000.00		17'000.00		17'079.95	15'977.70		15'884.66		
810.3222	Intérêts des emprunts	180'000.00		160'000.00		175'058.58	77'299.26		51'704.46		
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	340'000.00		340'000.00		
	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières	16'500.00		16'500.00							
810.3311.20	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	10'000.00		10'000.00		10'000.00					
810.3311.23	Amortissement remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	6'100.00		26'000.00							
810.3311.25	Remplacement conduite Les Crétets - Le Sentier	7'300.00									
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	10'000.00				

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023		Comptes 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	165'000.00		190'000.00		755'048.53		461'059.44		513'574.76	
810.3803	Attribution fonds de renouvellement réseau "capital"									100'000.00	
810.3804	Provision pour débiteurs douteux									40'000.00	
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		580'000.00		580'000.00		578'964.50		582'751.80		561'069.90
810.4341	Taxes uniques de raccordement		100'000.00		140'000.00		604'081.00		104'790.00		231'917.50
810.4351	Vente de l'eau		1'100'000.00		1'120'000.00		1'101'722.50		1'108'932.13		1'065'127.56
810.4356	Facturation travaux à tiers		2'000.00		5'000.00		1'540.00		1'178.00		42'107.65
810.4360	Remboursement de tiers		200.00		200.00		10'838.00		59.45		1'010.30
810.4651	Subside de l'ECA		10'000.00		5'500.00		62'249.80		3'785.50		5'333.35
810.4819	Prélèvement fond de réserve véhicule		15'000.00								
81	SERVICE DES EAUX	1'820'800.00	1'807'200.00	1'850'700.00	1'850'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80	1'801'496.88	1'801'496.88	1'906'566.26	1'906'566.26
	TOTALISATION	1'820'800.00	1'807'200.00	1'850'700.00	1'850'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80	1'801'496.88	1'801'496.88	1'906'566.26	1'906'566.26
	Résultat		13'600.00								

BUDGET

SDIS

VALLE DE JOUX

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	671'850.00	671'850.00	716'950.00	716'950.00	645'003.41	644'103.41
650	(DAP-DPS-ABC)	582'950.00	297'000.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
652	Sauvetage Lac	24'500.00	2'000.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
653	Bâtiment	47'900.00		82'200.00		41'996.15	
654	JSP	16'500.00	16'500.00	15'300.00	15'300.00	13'192.75	12'292.75
659	Participation des communes		356'350.00		414'650.00		326'704.81
650	Bataillon (DAP-DPS-ABC)	582'950.00	297'000.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
650.3013	Soldes	330'650.00		330'650.00		314'994.00	
650.3030	AVS	13'500.00		14'500.00		11'466.50	
650.3050	Assurance (Fédération)	2'800.00		2'800.00		2'605.35	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	3'000.00		2'000.00		1'965.00	
650.3091	Frais de formation du personnel	7'500.00		3'000.00		4'660.30	
650.3093	Frais médicaux	5'000.00		5'000.00		4'933.35	
650.3101	Imprimés	3'000.00		3'000.00		1'819.10	
650.3102	Journaux et annonce	2'000.00		2'000.00		1'655.80	
650.3115	Achat de véhicules	10'000.00		15'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	8'000.00		8'000.00		8'424.55	
650.3130	Fournitures de bureau	500.00		500.00			
650.3154	Entretien du matériel	1'000.00		1'000.00			
650.3154.0	Entretien des véhicules	6'000.00		6'000.00		11'766.40	
650.3155	Essence	10'000.00		12'000.00		8'950.15	
650.3161.0	Loyer locaux Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Chenit	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	16'000.00		16'000.00		22'061.16	
650.3181	Frais de timbres	2'500.00		4'200.00		994.95	
650.3182	Téléphones et Internet	4'000.00		4'500.00		3'956.51	
650.3185	Fiduciaire	1'000.00		1'200.00		753.90	
650.3185.0	Secrétariat & comptabilité	42'500.00		43'500.00		43'302.45	
650.3186	Assurances Véhicules	2'000.00		2'000.00		1'754.55	
650.3186.0	Assurances RC - Dom - Juridique	5'500.00		5'300.00		5'342.00	
650.3187	Frais Bon Usine	25'000.00		22'000.00		20'426.92	
650.3189	Frais divers et tiers	4'000.00		14'000.00		1'991.25	
650.3190	Prestations offertes (don)	4'000.00		6'000.00		2'530.00	
650.3301	Défalcations	500.00				423.00	
650.3809	Attribution Fonds					15'000.00	
650.4221	Intérêts						
650.4356	Facturé à tiers		16'000.00		13'000.00		18'704.80
650.4651	Subside ECA - forfait		220'000.00		215'000.00		213'673.30
650.4651.0	Subside ECA - cours		16'000.00		14'000.00		15'697.50
650.4651.1	Subside ECA - interventions		45'000.00		43'000.00		53'727.75
652	Sauvetage Lac	24'500.00	2'000.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
652.3013	Soldes	14'600.00		14'600.00		12'925.00	
652.3116	Achat matériel d'équipement	7'500.00		6'000.00		10'174.27	
652.3120	Chauffage	1'200.00		1'000.00		1'220.30	
652.3141	Entretien bâtiment	700.00		200.00		617.75	
652.3154	Entretien du matériel	500.00		500.00		100.00	
652.3155	Entretien véhicule & essence						
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution Fonds						
652.4356	Facturé à tiers		2'000.00		2'000.00		3'302.50
653	Bâtiments	47'900.00		82'200.00		41'996.15	
653.3013	Soldes	3'000.00		3'000.00		6'673.75	
653.3116	Achat matériel d'équipement	8'000.00		5'000.00		5'238.90	
653.3120	Chauffage Sentier	18'000.00		18'000.00		16'949.45	
653.3120.1	Chauffage Abbaye	5'500.00		6'000.00		4'861.20	
653.3133	Produits de nettoyage	900.00		900.00		349.25	
653.3141	Entretien divers (Sentier & Abbaye)	12'500.00		49'300.00		7'923.60	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	16'500.00	16'500.00	15'300.00	15'300.00	13'192.75	12'292.75
654.3013	Soldes	13'000.00		13'000.00		12'070.00	
654.3050	Assurance	400.00		400.00		300.00	
654.3090	Formation des responsables	100.00		100.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	400.00		450.00		266.00	
654.3101	Imprimés	100.00		100.00			
654.3116	Achat de matériel d'équipement	500.00		500.00		268.25	
654.3170	Réceptions & manifestations	2'000.00		750.00		288.50	
654.4339	Cotisation		1'150.00		1'100.00		1'140.00
654.4521	Part. des communes JSP		15'350.00		14'200.00		11'152.75
654.4651	Subside divers						900.00
659	Participation des communes		356'350.00		414'650.00		326'704.81
659.4522.0	L'Abbaye		76'389.20		90'441.20		71'283.61
659.4522.1	Lieu		45'315.60		52'236.60		41'289.20
659.4522.2	Chenit		234'645.20		271'972.20		214'132.00

<i>Référence SECRI</i>				
Répartition par/habitants au 01.01.2024				
	L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit	
7'156	1'534	910	4'712	
100.00%	21.44%	12.72%	65.85%	
	L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit	
à charges des communes	76'389.20	45'315.60	234'645.20	356'350.00
à charges des communes (JSP) 2 - 1 - 25	1'096.45	548.20	13'705.35	15'350.00
	77'485.65	45'863.80	248'350.55	

Accepté par l'Etat-major

le : 04 septembre 2024

Accepté par la commission du feu en séance le : 18 septembre 2024

BUDGET

CENTRE

SPORTIF

Budget 2025

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Ventes Restaurant	1'602'604.80	1'665'000.00	1'665'000.00
Ventes de prestations	2'210'787.55	2'375'000.00	2'375'000.00
Total produits	3'813'392.35	4'040'000.00	4'040'000.00
Charges marchandises	-672'763.43		-680'500.00
Charges de matériel et entretien	-191'313.25		-408'000.00
Total des charges directes d'exploitation	-864'076.68	-865'100.00	-1'088'500.00
Charges salariales	-2'868'784.10	-2'390'700.00	-2'325'000.00
Charges sociales	-574'573.20	-550'000.00	-500'000.00
Autres charges de personnel	-170'576.72	-60'000.00	-90'000.00
Total des charges du personnel	-3'613'934.02	-3'000'700.00	-2'915'000.00
Loyer	-100'440.00		-100'440.00
Entretien et réparations	-351'490.41	-660'000.00	-380'000.00
Charges de véhicules	-12'323.35	-10'000.00	-12'300.00
Charges d'assurances	-68'662.95	-65'000.00	-68'665.00
Charges d'énergie	-803'719.65	-800'000.00	-750'000.00
Charges d'administration et IT	-198'079.65	-100'000.00	-150'000.00
Charges de publicité	-178'975.15	-150'000.00	-178'900.00
Autres charges d'exploitation	-5'960.75	-1'000.00	-5'960.00
Charges et produits financiers	-126'189.83	-120'000.00	-126'189.83
Total charges autres charges d'exploitation	-1'845'841.74	-1'906'000.00	-1'772'454.83
Total résultat exceptionnel hors exploitation	-110'500.64		0.00
Impôts	-5'050.00	-5'000.00	-5'000.00
Total comptes de résultat hors subvention	3'813'392.35	4'040'000.00	4'040'000.00
Total comptes de résultat avec subvention	6'825'747.35	6'440'000.00	6'440'000.00
Total comptes de charges	-6'434'353.08	-5'771'800.00	-5'775'954.83
Résultat avant amortissements	391'394.27	668'200.00	664'045.17
Amortissements	-659'009.16	-653'871.00	-659'009.16
Divers			
Subvention	3'012'355.00	2'400'000.00	2'400'000.00
Neutralisation		0.00	0.00
Résultat exceptionnel unique et hors période			
Résultat avec amortissements avant impôt	-267'614.89	14'329.00	5'036.01
Résultat après impôt	-272'664.89	9'329.00	36.01

